REPUBLIQUE DU SENEGAL
REGION DE SAINT-LOUIS
DEPARTEMENT DE PODOR
ARRONDISSEMENT DE CAS-CAS
COMMUNAUTE RURALE DE DOUMGA LAO

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPEMENT LOCAL
(PNDL)

PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTE RURALE DE DOUMGA LAO

Accord de crédit n° 4166-sn
Financement : IDA/ETAT DU SENEGAL

© Mars 2010

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES 2
ABREVIATIONS 4
INTRODUCTION 5
METHODOLOGIE DE TRAVAIL 5
1. LE ZONAGE DU TERRITOIRE DE LA CR 6
2. LE LANCEMENT DU PROCESSUS DE PLANIFICATION 6
3. LE DIAGNOSTIC ZONAL 6
4. LA PLANIFICATION DES ACTIONS 7
CARTE DE ZONAGE 8
I. PRESENTATION DE LA CR 9
1.1. LA SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LA CR 9
1.2. HISTORIQUE DE LA COMMUNAUTE RURALE 9
CARTE DE SOL 10
1.3. LES CARACTERISTIQUES PHYSIQUES 11
1.3.1. LES SOLS 11
1.3.2. LA VEGETATION 11
1.3.3. LA FAUNE 11
1.3.4. LES RESSOURCES EN EAU 11
1.4. LES CARACTERISTIQUES HUMAINES 12
1.4.1. LES DONNEES DEMOGRAPHIQUES 12
1.4.2. LA DYNAMIQUE DE LA POPULATION 12
CARTE D'EQUIPEMENT 13
II. DIAGNOSTIC DE LA COMMUNAUTE RURALE 14
2.1. DIAGNOSTIC DES SECTEURS SOCIAUX 14
2.1.1. L'EDUCATION ET FORMATION 14
L'EDUCATION FORMELLE 14
L'ALPHABETISATION 14
LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE 15
L'ENSEIGNEMENT CORANIQUE 15
2.1.2. LA SANTE ET L'ACTION SOCIALE 15
2.1.3. HABITAT, DESENCLAVEMENT, ASSAINISSEMENT, ... 16
2.1.4. PROMOTION FEMININE 16
2.1.5. HYDRAULIQUE ET ENERGIE 17
2.1.6. SPORTS, JEUNESSE ET CULTURE 17
2.1.7. ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES 17
2.1.8. SECURITE ET PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS 18
2.1.9. PROTECTION SOCIALE DES PERSONNES VULNERABLES 18

2.2. DIAGNOSTIC DES ACTIVITES ECONOMIQUES 18
2.2.1. L'AGRICULTURE, L'ELEVAGE ET LA PECHE 18
2.3. ANALYSE DES ACTEURS 23
2.3.1. LE CONSEIL RURAL 23
2.3.2. LES ORGANISATIONS LOCALES 24
2.3.3. LES SERVICES DECONCENTRES ET L'ADMINISTRATION LOCALE 24
2.3.4. LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS 24
2.4. SYNTHESE DU BILAN DIAGNOSTIC 25
III. LES ENJEUX DU DEVELOPPEMENT 35
IV. LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT 40
V. PLAN D'ACTIONS 41
VI. PLAN D'INVESTISSEMENTS LOCAL (PIL) 2010-2015 50
(EN MILLIERS DE FRANCS) 50
VII. PLAN ANNUEL D'INVESTISSEMENTS (PAI) 2010 53
VIII. STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE 54
8.1. CONDUITE DU PROGRAMME 54
8.1.1. LES CADRES DE CONCERTATION 54
8.1.2. LA PROGRAMMATION DES ACTIVITES 55
8.1.3. LE SUIVI DES ACTIONS 55
8.1.4. L'AUTO- EVALUATION 55
8.1.5. L'EVALUATION EXTERNE 56
8.1.6. L'AUDIT DES COMPTES 56
8.2. PARTENARIAT AVEC LES INTERVENANTS EXTERIEURS 56
CONCLUSION 57
ANNEXE : FICHES DE QUELQUES PROJETS 58

ABREVIATIONS

AIV : Association Inter- Villageoises

ARD : Agence Régionale de Développement

ASC : Agent de Santé Communautaire

AVD : Association villageoise de Développement

CEP : Commission Elargie de Planification

CADL : Centre d'Appui au Développement Local

CR : Communauté Rurale

FAFD : Fédération des Associations du Fouta pour le Développement

FSD : Fedde Services-Développement

GMP : Groupe Motopompe

GPF : Groupement de Promotion Féminine

ICP : Infirmier Chef de Poste

MDE : Maison Des Eleveurs

MJC : Maison des Jeunes et de la Culture

OCB : Organisation Communautaire de Base

PAPA : Programme d'Appui pour le Plan d'Action en Alphabétisation

PIA : Plan d'Investissement Annuel

PIL : Plan d'Investissement Local

PIP : Programme Intégré de Podor

PLD : Plan Local de Développement

POAS : Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols

PSIDEL : Programme de Soutien aux Initiatives de Développement Local

SAED : Société d'Aménagement et d'Exploitation du Delta

INTRODUCTION

Depuis 1972; le Sénégal s'est engagé dans un processus de développement local qui met en avant la participation des communautés dans la gestion de leur terroir avec la création des collectivités locales et leur autonomisation qui s'est traduite, entre autres, par le transfert de neuf (9) compétences au profit des collectivités locales ; ces compétences sont les suivantes : I) éducation et formation professionnelle ; II) santé, population et action sociale ; III) environnement et gestion des ressources naturelles ; IV) gestion du domaine national ; V) jeunesse, sports et loisirs ; VI) culture ; VII) planification ; VIII) aménagement du territoire ; IX) habitat.

Pour rendre effectif cette prise en main des enjeux et défis liés au développement local, le plan local de développement est reconnu comme l'outil de référence pour la mise en œuvre des projets et programmes qui prennent en compte les besoins des populations. Pour arriver à ce résultat, il est impératif de mettre en avant la participation des populations et des différents acteurs locaux dans la définition des priorités locales en passant par un diagnostic approfondi des problèmes et potentialités de la zone.

La communauté rurale de Doumga s'est engagée dans un processus de planification locale avec l'appui du PNDL. C'est ainsi que le GIE FSD a été choisi comme opérateur chargé de conduire l'élaboration du PLD et du plan annuel d'investissement complété par un plan de renforcement des capacités des acteurs et un plan de communication.

METHODOLOGIE DE TRAVAIL

A la demande du Conseil Rural et sous la supervision de l'ARD de Saint-Louis, l'élaboration du nouveau PLD a encore constitué un moment de mobilisation des populations de la CR de Doumga Lao, des services techniques déconcentrés de l'Etat et des organisations d'appui présentes dans la localité. Pour permettre aux acteurs internes de la CR de prendre la mesure des défis et enjeux de ce PLD couvrant la période 2010-2015, les étapes suivantes ont été planifiées :

- Phase 1 : le diagnostic participatif,
- Phase 2 : le processus de planification,
- Phase 3 : l'élaboration d'un plan de renforcement des capacités et d'un plan de communication.

La première phase s'est déroulée selon les étapes ci-après :

- La constitution de l'équipe,
- Le lancement du PLD,
- Le zonage de la communauté rurale,
- Le diagnostic externe de la communauté rurale,
- La collecte de données secondaires,
- Les entretiens exploratoires de personnes ressources.

1. Le zonage du territoire de la CR

Ce travail a été réalisé avec le comité élargi de planification (CEP) sur la base de leurs connaissances de la zone mais également des travaux effectués par des organismes d'appui au développement comme la SAED.

C'est ainsi que trois (3) zones ont été identifiées :

- La zone de l'île à Morphil composée des quatre (4) villages suivants : Bokki, Barkédji Houdiabé, Barkédji Siwalbé, Thilly ;
- La zone du goudron avec onze (10) villages : Wodabé Pénéka, Aéré-Poste, Awgaaly croisement, Doumga, Koylel, Diaynga, Vandé, Kogga, Wordé, Diarnguel ;
- La zone du Jeeri comprenant 13 villages : Awgaaly, Idaa, Ndomanabé, Oudounabé, Wéthiancobé, Ourourbé Bemba, Mélel, Didel, Ouldou Mboyrick, Syvalbé, Sinthiane Maboubé, Wouro Ardo, Laobé aéré.

2. Le lancement du processus de planification

Il s'est déroulé à Doumga Lao le 26 juin 2009 et a été une occasion pour informer, sensibiliser et préparer les leaders présents sur les enjeux liés à cette planification et les attentes par rapport à la phase de diagnostic participatif qui doit privilégier l'intérêt général.
Outre le chef du CADL représentant le Sous- Préfet de l'Arrondissement de Cas-Cas, y ont participé :

- le Président et les membres du Conseil Rural,
- les représentants des villages (chefs de villages et notables),
- les représentants de l'ARD de Saint-Louis, des services techniques étatiques,
- les représentants des organisations communautaires de base.

3. Le diagnostic zonal

Il a concerné chacune des trois zones identifiées et a regroupé les représentants de tous les villages (4 à 5 personnes par village) en veillant autant que possible à la présence des différentes catégories socio-économiques que sont les femmes, les jeunes, les handicapés, les groupes socioprofessionnels etc. Il s'est agi d'identifier les secteurs d'activités prioritaires, les problèmes, leurs causes et conséquences ainsi que les solutions pouvant être mises en œuvre.

Dans un premier temps, le diagnostic des trois (3) secteurs jugés les plus prioritaires par les populations ont été analysés en présence de l'ensemble des participants. C'est par la suite que les spécificités ont été prises en charge dans des focus groupes réunissant séparément les femmes, les jeunes, les handicapés, les artisans, les opérateurs économiques etc. Les résultats ont été validés par les populations lors des diagnostics de Zones avant leur restitution communautaire.

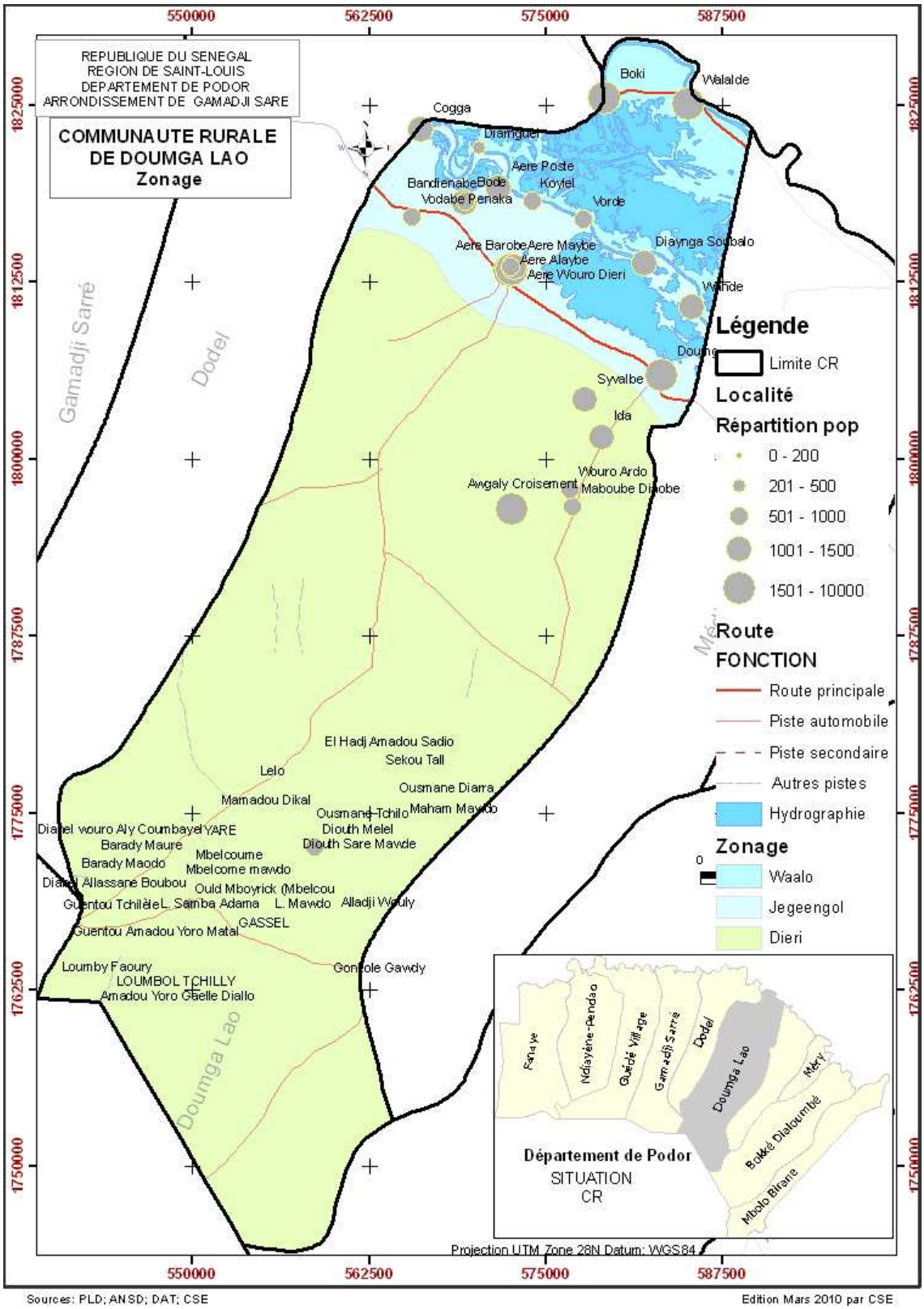
Au-delà de simples recommandations, des discussions franches ont été engagées pour aboutir parfois à des solutions endogènes qui mettent en avant trois aspects importants :

- la responsabilité et la capacité de la communauté à résoudre certains problèmes et à compter d'abord sur les énormes potentialités internes pour un développement endogène ;
- la nécessité d'un engagement individuel et collectif pour asseoir une cohésion sociale par la concertation et le dialogue ;
- l'accomplissement du devoir de citoyen (paiement des impôts et taxes, contrôle citoyen).

4. La planification des actions

Elle a constitué la deuxième phase du processus. L'atelier de planification s'est tenu le 27 septembre 2009 en présence des élus locaux, des membres de la Commission Elargi de planification et de l'équipe du CADL dont le chef a présidé la séance. Sur la base des solutions retenues lors de la restitution du diagnostic, les axes stratégiques et un plan d'actions pour le développement de la CR ont été dégagés.

Carte de zonage



I. PRESENTATION DE LA CR

1.1. LA SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LA CR

La Communauté Rurale de Doumga Lao est située dans l'arrondissement de Cas-Cas, département de Podor, région de Saint-Louis. Son siège est Doumga Lao.

Elle est limitée par :

- La Communauté Rurale de Madina Ndiathbé à l'Est,
- La Communauté Rurale de Dodel à l'Ouest (Arrondissement de Gamadji Saré),
- Le Fleuve Sénégal qui frontière avec la Mauritanie au Nord,
- L'arrondissement de Barkédji (département de Linguère) au Sud.

Elle couvre une superficie de 1 970 Km^2 avec 27 villages officiels et 73 hameaux.

La Communauté Rurale de Doumga Lao comporte trois principales zones écologiques :

- La zone du *Waalo* située dans la partie inondable qui regroupe les villages de l'île à Morphil ;
- La zone du *Jeeri* située dans la partie non inondable s'étend de la route nationale n°2 à la limite avec le département de Linguère ;
- La zone tampon entre ces deux zones est appelée *Jeejengol* qui intègre les villages situés entre la Route Nationale n° 2 et le défluent "le Doué".

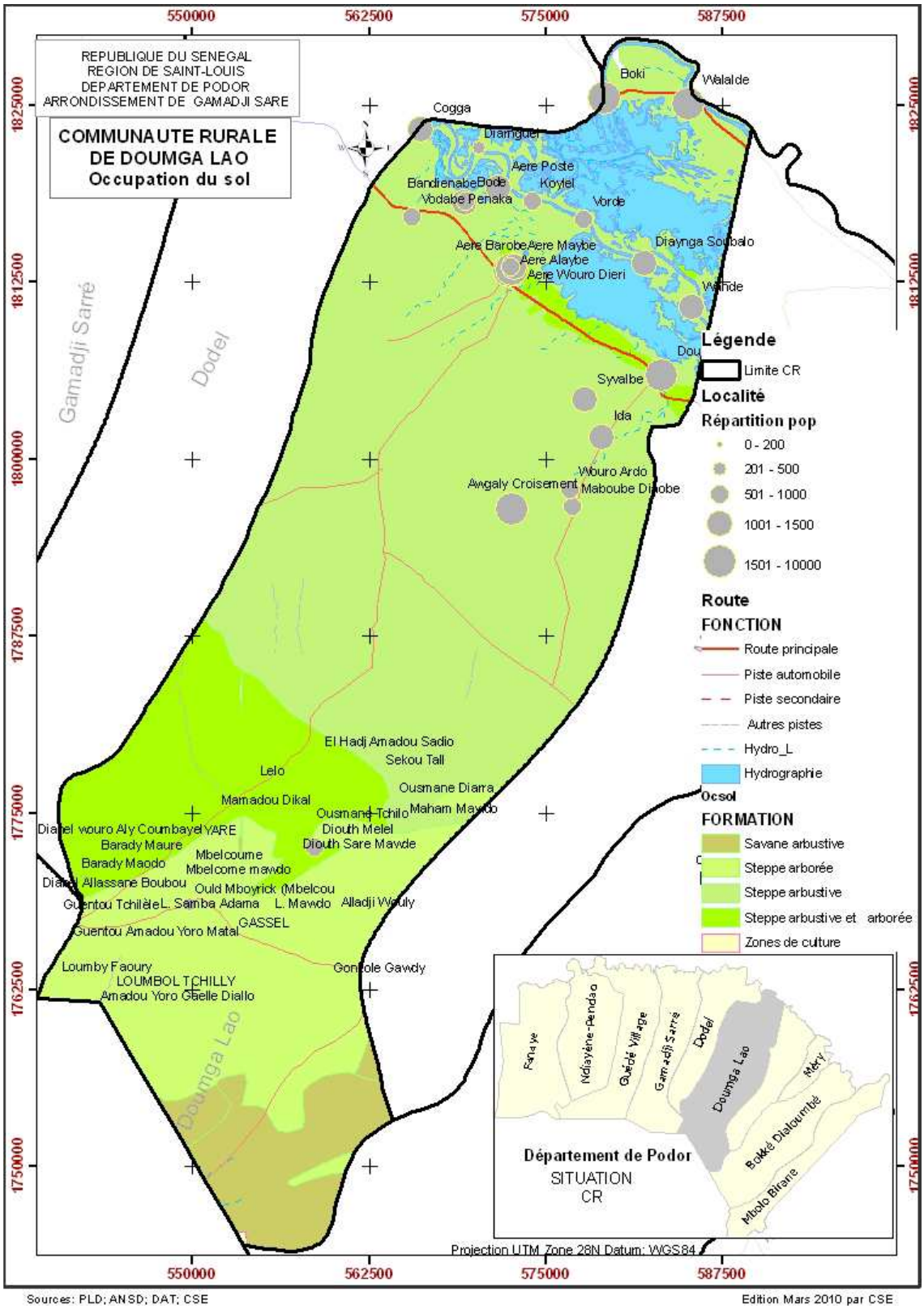
1.2. HISTORIQUE DE LA COMMUNAUTE RURALE

La Communauté Rurale de Doumga Lao a été créée en 2009. Elle est issue de l'ancienne Cr de Aéré Lao qui fait partie de la première génération des collectivités locales mises en place en 1980. Les conseils ruraux qui se sont succédés au cours des cinq (5) mandats écoulés ont été présidés par :

- Ousmane Saada DIA de 1980 à 1990,
- Oumar Namardé BA de 1990 à 1995,
- Abou El hadj BARO, de 1995 à 2001,
- Daouda DIALLO de 2001 à 2009.

L'actuel conseil rural mis en place après les élections locales de mars 2009 est présidé par M. Samba THIAM.

Carte de sol


REPUBLIQUE DU SENEGAL
REGION DE SAINT-LOUIS
DEPARTEMENT DE PODOR
ARRONDISSEMENT DE GAMADJI SARE
COMMUNAUTE RURALE
DE DOUMGA LAO
Occupation du sol
550000
562500
575000
587500
1825000
1812500
1800000
1787500
1775000
1762500
1750000
Boki
Walalde
Cogga
Diamgueli
Aere Poste
Koytel
Bandienabe
Bode
Vodabe Penaka
Vorde
Aere Barobe
Aere Maybe
Aere Alaybe
Aere Wouro Dieri
Diaynga Soubalo
Syvalbe
Ida
Awgaly Croisement
Wouro Ardo
Maboube Diobe
El Hadj Amadou Sadio
Sekou Tall
Lelo
Ousmane Diarra
Mamadou Dikal
Maham Mawdo
Ousmane Tchilo
Diouth Melel
Diouth Sare Mawde
Barady Maure
Barady Maodo
Mbelcoume
Mbelcome mawdo
Allassane Boubou
Ould Mboyrick (Mbelcou
Guentou Tchilèle
L. Samba Adama
L. Mawdo
Alladji Wouly
GASSEL
Guentou Amadou Yoro Matal
Loumby Faoury
LOUMBOL TCHILLY
Amadou Yoro Gbelle Diallo
Gondole Gawdy
Gamadji Sarré
Dodel
Doumga Lao
Légende
Limite CR
Localité
Répartition pop
0 - 200
201 - 500
501 - 1000
1001 - 1500
1501 - 10000
Route
FONCTION
Route principale
Piste automobile
Piste secondaire
Autres pistes
Hydro_L
Hydrographie
Ocsol
FORMATION
Savane arbustive
Steppe arborée
Steppe arbustive
Steppe arbustive et arborée
Zones de culture
Fanaye
Ndiayène-Pendao
Guédé Village
Gamadji Sarré
Dodel
Doumga Lao
Méry
Bokké Dialloubé
Mbolo Birane
Département de Podor
SITUATION
CR
Projection UTM Zone 28N Datum: WGS84
Sources: PLD; ANSD; DAT; CSE
Edition Mars 2010 par CSE

1.3. LES CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

1.3.1. Les sols

On distingue trois (3) types de sols :

- Les sols argileux ou Holaldé dans le *Waalo* et le *Jeejengol* : ce sont des sols riches régulièrement inondés par les crues du fleuve ; propices à la culture de décrue et à la culture irriguée, on y cultive essentiellement le maïs, le sorgho, le riz, et les patates ;
- Les sols sablo-argileux ou Fonde : situés dans le *Waalo* et le *Jeejengol* : ces sols sont rarement inondés et sont surtout adaptés aux cultures de diversification ;
- Les sols sablonneux dans le *Jeeri* : ce sont des sols filtrants propices aux cultures sous pluies et au développement de pâturage.

1.3.2. La végétation

La végétation dans le Waalo est clairsemée avec la présence d'arbres et d'arbustes. La CR dispose de deux forêts classées (Bokki et Walaldé) qui ne sont pas épargnées par la désertification. On y trouve cependant les espèces arbustives telles que l'acacia Tomentosa (gonakié), l'acacia Adansonia (gawdi waalo), l'acacia Nilotica (Gawdi), l'acacia Albida (Caski), l'acacia Radiana (Ciluki), les balanites égyptiaca (murtoode).
Dans le Jeeri, la végétation est caractérisée par une savane arbustive parsemée de quelques arbres. On y rencontre essentiellement des Acacia sénégal (patude), des Boscia Sénégalensis (Guidjile), des capparis decidua (guumi), des Kalotropis Procera (bamwaami), des Sclerocarya Birrea (eeri), des Ziziphus Mauritania (jaabe) etc…

1.3.3. La faune

Elle est composée de petits animaux comme les chacals, les lapins, les singes, les gazelles, les oiseaux et les phacochères.

1.3.4. Les ressources en eau

La CR de Doumga Lao dispose d'importantes ressources en eau qui sont utilisées pour l'alimentation des populations, l'abreuvement du bétail et l'agriculture. On y rencontre des eaux de surface, et des eaux souterraines.
Les eaux de surfaces : la CR est arrosée par le fleuve Sénégal, le Doué et de nombreux défluents qui alimentent les bas fonds dans le *Waalo* et le *Jeejengol*. On note aussi l'existence de mares.
Les eaux souterraines : la nappe phréatique atteint 7m à 25m dans le *Waalo*. Elle devient de plus en plus profonde au fur et à mesure que l'on avance vers le *Jeeri* avec plus de 60 mètres. Les eaux du Maestrichtien situées à plus de 100m de profondeur sont captées à partir des forages.

1.4. LES CARACTERISTIQUES HUMAINES

1.4.1. Les données démographiques

La population de la CR de Doumga Lao est estimée à 28 115 habitants dont 14 842 femmes et 13 273 hommes, répartie dans 27 villages officiels et 73 hameaux recensés par le CADL. La densité moyenne est de 28 habitants/km^2. Les Halpulaars représentent 95% de la population, les Ouolofs 3% et les autres 1%. La quasi-totalité de la population est musulmane.
Les catégories socio- professionnelles sont :

Agriculture	50 %
Elevage	35 %
Commerce	10 %
Pêche	03 %
Artisanat	02 %

1.4.2. La dynamique de la population

Les mouvements de population dans la CR sont plus marqués avec la transhumance et l'émigration.

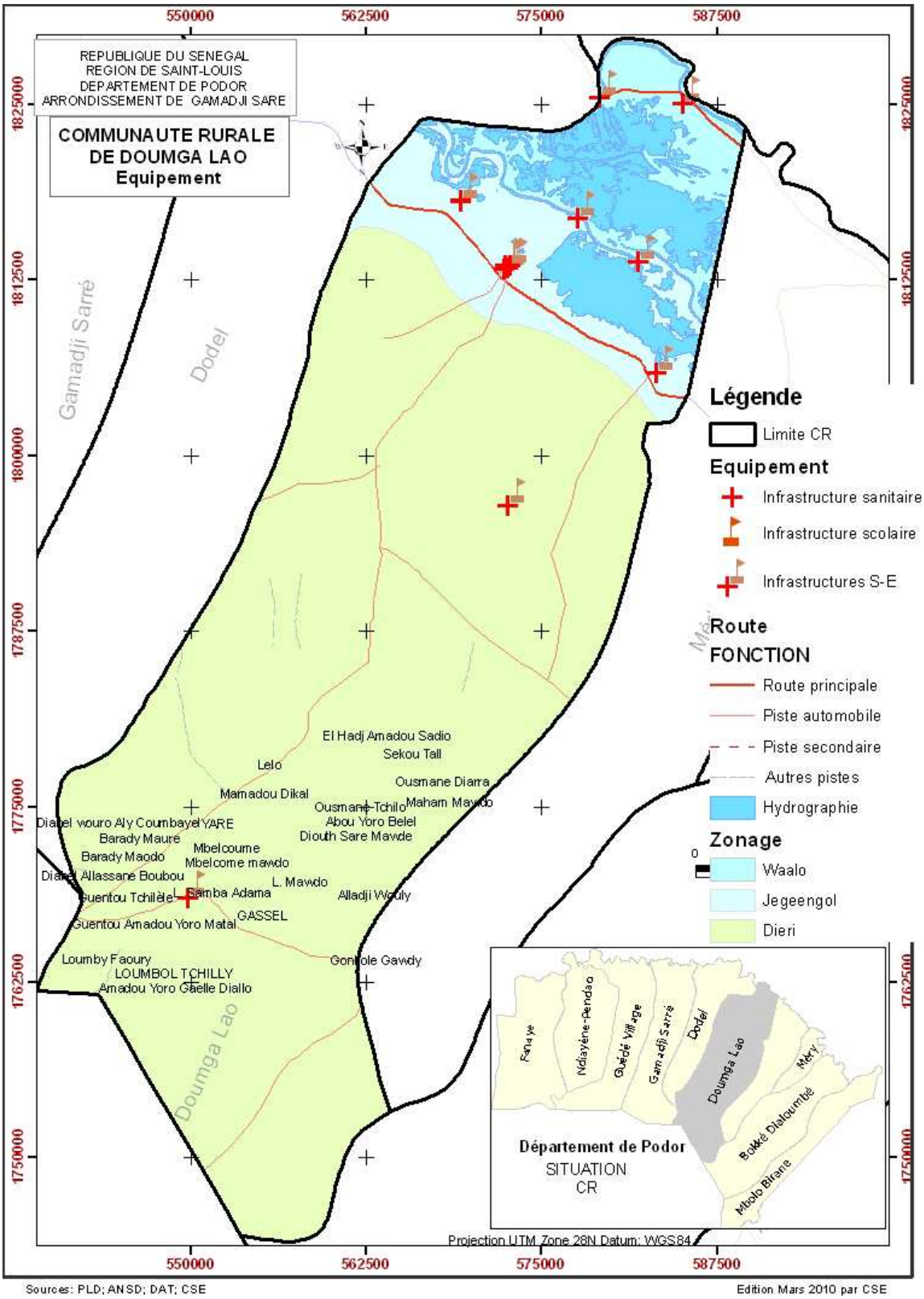
- ***La transhumance***

Elle concerne surtout les éleveurs qui se déplacent du Nord vers le Sud du pays à la recherche de pâturages. On note cependant que certains habitants du Jeeri quittent temporairement leur terroir pour s'installer dans le Waalo afin d'y cultiver leurs champs. De ce fait, les villages reconnus officiellement peuvent ne pas correspondre avec la réalité du terrain surtout avec l'implantation constante de nouveaux villages et la disparition d'autres.

- ***L'émigration***

La CR de Doumga Lao connaît un fort taux d'émigration qui concerne surtout les hommes. Les grandes villes du Sénégal, les pays de l'Afrique subsaharienne, l'Europe et les Etats-Unis constituent les principales destinations. Outre l'envoi de mandats pour les problèmes familiaux, la contribution des émigrés au développement de la CR a débuté par des actions purement sociales pour évoluer vers des investissements économiques.

Carte d'équipement



II. DIAGNOSTIC DE LA COMMUNAUTE RURALE

2.1. DIAGNOSTIC DES SECTEURS SOCIAUX

2.1.1. L'éducation et formation

La CR compte 21 écoles élémentaires et 9 centres d'alphabétisation. Ce qui est en deçà des besoins des populations pour leur accès à l'éducation et à la formation.

L'éducation formelle

Sur les 21 établissements scolaires de la Communauté Rurale qui comptent 78 classes dont 40 abris provisoires, 20 ne disposent pas d'électricité, 18 sont sans clôture, 17 sans cantines, 13 sans latrines, 10 sans eau.

Le faible taux de scolarisation constaté s'explique donc par :

- Le déficit dans certains villages des écoles et des salles de classe qui sont souvent des abris provisoires ;
- le manque d'équipements et de matériel scolaires et pédagogiques adéquats ;
- Inexistence dans la plupart des écoles des commodités (Pas de clôtures, ni eau, ni latrines, ni boite de pharmacie etc.) : ce qui se traduit par une faible protection des élèves et des équipements ;
- le déficit en personnel enseignant qui est comblé par le système multigrade qui influe directement sur la qualité des enseignements ;
- La transhumance qui est un obstacle non négligeable à l'éducation des enfants qui abandonnent les classes en pleine année scolaire pour suivre le troupeau avec leurs parents.
- Méconnaissance de la situation de l'évolution (avancée) des élèves appartenant dans la CR

En ce qui concerne la petite enfance, l'absence d'écoles maternelles est perçue comme une exclusion du système éducatif de la CR quand on dénombre dans les gros villages plus d'une centaine d'enfant de 3 à 5 ans qui méritent d'être pris en charge.

L'alphabétisation

Malgré la reconnaissance de l'alphabétisation comme un moyen rapide pour les populations surtout pour les adultes de maitriser le code écrit et le calcul afin de les utiliser dans la gestion de leurs activités. Cet engouement est freiné par :

- le manque de centres d'alphabétisation,
- l'inadéquation de certains programmes d'alphabétisation tels que le PAPA qui se limite au premier niveau (niveau 1),
- la non rémunération des relais et le faible niveau des moniteurs,
- le manque de suivi-évaluation des programmes d'alphabétisation.

La formation technique et professionnelle

La faible capacitation des populations constatée ci-dessus est accentuée par leur manque de qualification dû à l'inexistence d'un centre de formation de proximité surtout pour les artisans et les organisations communautaires de base dont les femmes qui éprouvent beaucoup de difficultés à manager leurs activités génératrices de revenus.

L'enseignement coranique

L'enseignement coranique qui est développé dans tous les villages (plus de 25 Daaras ont été recensés) est considéré comme exclu du système éducatif avec la non prise en charge des apprenants par les collectivités locales. Ce qui se traduit par une précarité des conditions de vie et d'études des talibés.

2.1.2. La santé et l'action sociale

L'état sanitaire des populations est jugé préoccupant par les populations de la CR qui est confrontée par un déficit des infrastructures sanitaires. La cartographie des structures de santé se présente comme suit :

Structures	**Nombre**	**Localisation**	**Personnel**	**Villages polarisés**
Poste de santé	02	Boki,	1 ICP, 1 matrone, 1 ASC	4 villages
		Yaré-Lao	1 ICP, 1 ASC	25 villages
Cases de santé	05	Doumga, Bowdé Toudoundé, Diaynga soubalo, Maham, Wordé	1ASC et 1 matrone	

Le siège de la CR ne dispose que d'une case de santé qui est d'ailleurs le seule fonctionnelle parmi les 5 unités recensées. Le poste de santé de Yaré situé à 50 km de la route nationale est le seul poste existant dans le Jeeri. On y relève un manque de personnel et les femmes enceintes rechignent à s'y rendre du fait de l'absence d'une sage femme ou d'une matrone. Cependant, la proposition pour le recrutement du personnel complémentaire est du ressort des populations qui tardent souvent à réagir ou à s'entendre sur les choix.

La faible capacité d'organisation et de gestion des comités de santé n'a pas non plus facilité la situation avec les ruptures des stocks de médicaments, le non respect des procédures de gestion, le non renouvellement des bureaux, l'irrégularité des réunions des comités, les problèmes de tenue des documents de gestion, etc…

Par ailleurs, l'enclavement des villages, leur éloignement par rapport aux postes polarisants, l'insuffisance et la cherté des médicaments contribuent à la prévalence des maladies telles que le paludisme et la diarrhée.

2.1.3. Habitat, Désenclavement, Assainissement,

L'un des obstacles majeurs au développement socioéconomique de la CR est l'encavement des villages situés dans l'île à Morphil et le Jeeri qui sont totalement coupés de l'axe du goudron pendant l'hivernage. Ceux du waalo sont reliés à Doumga Lao par :

- la piste Bokki – Walaadé – Cas-Cas – Doumga Lao avec la traversée du pont de Madina Ndiathbé ;
- la piste Bokki – Walaldé – Doumga avec l'utilisation de pirogues pour la traversée du Doué.
- Un bac est installé à Wordé pour la traversée.

Il n'existe aucune piste entre l'axe l'axe Doumga – Yaré-Lao et l'axe Doumga –Thiewel. Les seules voies d'accès sont tracées par les charretiers.

En ce qui concerne l'habitat, les populations adoptent de plus en plus la construction de bâtiments en dur mais la paille et le banco sont les matériaux les plus utilisés posant ainsi des problèmes de sécurité.

En plus les villages situés dans les zones inondables du fleuve Sénégal sont confrontés à des inondations en cas de débordement des crues du Fleuve.

L'absence d'un plan d'occupation et d'aménagement de l'espace de la communauté (POAS) favorise l'occupation anarchique de l'espace surtout dans le Jeeri avec l'arrivée massive des troupeaux venant d'autres horizons.

2.1.4. Promotion féminine

Les femmes et les enfants sont comptés parmi les groupes les plus vulnérables de la CR. La place et le rôle de la femme au sein de la famille et de la communauté ne se traduit pas souvent par son positionnement et sa participation à la prise de décision notamment en ce qui concerne la vie socioéconomique de la communauté.
Leur faible insertion dans les activités économiques s'explique par :

- la prédominance des activités de reproduction dont la surcharge des travaux domestiques,
- leur faible capacité d'organisation et leur manque de formation qui accentuent la gestion informelle de leurs activités,
- la dotation insuffisante en équipements d'allégement des travaux de la femme,
- l'absence de cadre d'échange, de concertation et de perfectionnement des femmes,
- les difficultés d'accès à la terre et au crédit avec l'affectation de petites superficies à un groupe de femmes sans impact réel sur leur pouvoir économique.

2.1.5. Hydraulique et Energie

Les difficultés d'accès des populations de la CR de Doumga Lao à l'eau potable restent toujours vivaces surtout dans le Jeeri avec l'insuffisance du nombre d'ouvrages hydrauliques (forages, petits forages) et la défectuosité de la plupart des points d'eau existants (pannes des moteurs, Systèmes d'exhaure vétustes…).
En effet, le renouvellement des équipements entrepris par l'Etat depuis 1998 et la mise en place des comités de gestion n'a pas permis de créer les conditions d'une prise en charge du système d'exploitation des forages confrontés à des charges très élevées et à un non respect des normes de puisage (utilisation mal propre et non contrôlée des accessoires tels que les cordes, récipients de puisage, etc.). A ce jour, seul le forage de Bokki a entamé le processus de réforme de l'exploitation et de la maintenance des ouvrages hydrauliques mis en œuvre par l'Etat du Sénégal avec la création d'une Association des Usagers du Forage (ASUFOR).

La situation des points d'eau se présente comme suit :

Nature des ouvrages	**Nombre**	**Localisation**	**Observations**
Forages	08	Yaré Lao, Boki, Aéré Poste, Koylel, Wordé, Thiéwel, Doumga, Ndokhmamy (1 antenne à Koré)	4 Forages solaires 4 Forages à moteurs souvent en panne **NB** 1 château d'eau à KORE
Puits-Forages	08	Bowdé Todoundé, Sinthiane Maboubé, Mbagadobé Awgaly, LéwéNgaye, Tourguénol, Maham, Loumferbé,	Fonctionnels mais faible capacité Antennes : Gassel, Bowdé Samba Hardadé
Puits	48		Peu adapté dans le Jeeri du fait de la profondeur de la nappe phréatique (+50m)
Cours d'eau	03	Fleuve Sénégal, Doué et Balérou	
LACS	01	Awgaaly	De l'eau toute l'année

2.1.6. Sports, jeunesse et culture

Les jeunes participent à la vie socioéconomique de la CR à travers les ASC, les GIE et les associations villageoises de développement. Cependant leur contribution au développement local est limitée par :

- les difficultés d'accès à l'emploi, aux crédits et aux subventions alloués aux jeunes,
- La faiblesse de la structuration des associations des jeunes,
- L'absence d'infrastructures culturelles et sportives pour les jeunes,
- Le manque de mobilisation des jeunes autour des activités culturelles
- l'influence de l'extérieur.

2.1.7. Environnement et gestion des ressources naturelles

Du fait de sa proximité avec la Mauritanie et l'exploitation abusive des ressources forestières par l'homme (bois de chauffe, clôture, toit…) et des feux de brousse, l'écosystème de la CR est en constante dégradation qui se traduit par :

- l'érosion et la baisse de fertilité des sols,
- Le déboisement des forêts,
- Le desséchement des mares,
- La disparition progressive de la faune et de la flore,
- La destruction du tapis herbacé, des arbustes et de la faune.

L'absence d'un plan d'aménagement concerté de l'espace de la CR et la faible capacitation des comités de lutte pour la sauvegarde de l'environnement sont considérées comme une faiblesse à corriger. Le problème se pose avec acuité avec l'occupation anarchique du marché hebdomadaire de Yaré où la cohabitation des étales et des véhicules ne respect pas les normes minimales d'hygiène et de sécurité. Il est important de noter que la zone de Yaré a été érigé, avec l'appui du PAPEL, en unité pastorale qui a fait ses preuves. Cependant, les populations tardent à s'approprier les acquis de cette expérience.

2.1.8. Sécurité et protection des personnes et des biens

La Communauté Rurale est dépourvue de brigade de gendarmerie. Ce qui rend difficile la lutte contre l'insécurité qui gagne du terrain dans la zone avec le développement du banditisme et de la délinquance dans les villages. De plus en plus, les jeunes s'adonnent à la drogue qui était méconnue dans un passé récent. Les vols, les agressions et les braquages sur les routes sont devenus récurrents.

En ce qui concerne la traversée du fleuve des populations et des biens, on enregistre chaque année des cas de naufrages dus la plupart du temps à la vétusté des pirogues, à la surcharge de poids et à l'imprudence.

2.1.9. Protection sociale des personnes vulnérables

Le changement du chef lieu de la CR intervenu en 2009 peut expliquer la faible prise en charge des groupes sociaux vulnérables (personnes âgées, handicapés). Mais ces personnes ont leur place et doivent participer pleinement à l'effort de développement de la CR de Doumga.

2.2. DIAGNOSTIC DES ACTIVITES ECONOMIQUES

2.2.1. L'agriculture, l'élevage et la pêche

2.2.1.1. L'agriculture

L'agriculture est la première activité économique de la CR. Les activités agricoles bénéficient de potentialités importantes et d'atouts intéressants dont :

- des terres cultivables en grande quantité ;
- des ressources en eau importantes pour l'irrigation (fleuves, mares et eaux souterraines).

Elles occupent 50% de la population active qui pratique l'agriculture sous pluies, la culture de décrue et l'agriculture irriguée.

a) L'agriculture sous pluies.

Essentiellement pratiquée dans le Jeeri, les principales spéculations de l'agriculture sous-pluie sont le mil, le sorgho, le niébé, le béref. Les cultures sous pluies sont progressivement abandonnées par les agriculteurs qui n'y trouvent plus leur compte du fait principalement de :

- L'irrégularité de la pluviométrie
- la destruction des cultures par la divagation des animaux et les déprédateurs.

b) Les cultures de décrue.

Ce type d'agriculture est fortement tributaire des crues du fleuve qui sont devenues insuffisantes. Depuis l'avènement des barrages, la mauvaise planification des lâchers d'eau et les attaques des ravageurs et des déprédateurs dès les semis rendent aléatoire la maturation des cultures.

Les cultures de décrue sont en constante régression depuis quelques décennies alors qu'elles ont toujours joué une fonction de constitution de réserves pour la sécurité alimentaire des populations.

Cependant, la culture sur les berges du fleuve appelées « PALLE » avec la culture de la patate douce et le niébé est une importante source de revenus qui connaît de plus en plus une diversification avec les spéculations telles que le gombo, la tomate et la pastèque. Le caractère rudimentaire des techniques culturales et du matériel agricole utilisé ne leur permet pas encore de maximiser leur rendement.

c) L'agriculture irriguée.

L'agriculture irriguée est perçue comme une alternative aux aléas de la pluviométrie et de la crue. Elle s'est progressivement développée avec l'aménagement de périmètres irrigués villageois (PIV) dans presque tous les villages situés le long du Doué et du lit majeur du Fleuve Sénégal. Les principales spéculations cultivées sont le riz, le maïs, le sorgho, l'oignon, la tomate etc… Le maraîchage est principalement pratiqué par les femmes.

Les PIV sont aujourd'hui confrontés à une baisse des rendements due essentiellement à l'état défectueux des aménagements, et du matériel agricole. L'aménagement de la cuvette de Aéré Lao qui polarise les villages de la CR situés sur le Doué a permis à 12 GIE d'accéder à des parcelles. Seuls sept (7) d'entre eux ont mené une campagne cette année du fait du non remboursement des crédits à la CNCAS. S'y ajoutent les nombreuses contraintes qui subsistent encore pour que la production puisse couvrir les besoins alimentaires de la zone et améliorer les revenus des agriculteurs. Parmi celles-ci on relève principalement :

- le Non-accès à une parcelle pour la majorité de la population,
- le coût élevé des aménagements,
- l'étroitesse des parcelles (entre 0,15 et 0,25 ares),
- la difficulté d'accès aux semences de qualité,
- la baisse des rendements,
- la cherté des facteurs de production (intrants, matériels agricoles, redevances, taxes…),
- l'inadaptation du système de financement de l'agriculture irriguée,
- les difficultés d'évacuation de la production dues à l'enclavement,
- les difficultés de commercialisation, de conservation et de transformation de la production.

2.2.1.2. L'élevage

L'élevage est une activité importante de la CR. Il occupe environ 35% de la population active. Il est surtout pratiqué dans le *Jeeri* qui présente des conditions favorables (existence de l'espace et abondance des fourrages). Le nombre important du cheptel constitue le principal moyen de subsistance des éleveurs. Il est dominé par le système traditionnel, un élevage extensif et transhumant.

Ce système a fait l'objet d'un grand débat sur la nécessité de s'adapter aux mutations qui s'opèrent prenant en compte les changements climatiques et l'exploitation économique du cheptel selon le paradigme « ce n'est pas le nombre de têtes de bétail qui créée la valeur ajoutée, mais c'est l'exploitation qui en est faite qui la produit ». Cependant, le manque de compétences des éleveurs dans le domaine de l'élevage intensif est un obstacle pour son développement surtout en ce qui concerne la production de lait et de viande de qualité mais aussi la valorisation des sous produits.
Parmi les nombreuses contraintes de l'élevage, les plus importantes sont :

- La non couverture des besoins en alimentation du bétail : les pâturages ne durent que 2 à 4 mois et l'accès aux aliments de bétail (graines de coton, foins d'arachide…) est rendu difficile par la cherté des produits et les ruptures de stock sur le marché. Par ailleurs les résidus des récoltes ne sont pas traités pour servir à l'alimentation du bétail. En même temps, la culture fourragère n'est pas encore intégrée dans les pratiques agricoles pour soutenir l'élevage. Le walo étant considéré comme une zone à vocation agricole, l'élevage s'y développe difficilement du fait de l'absence de zones de pâturage et de parcours du bétail.
- L'état sanitaire du bétail rendu précaire par l'indisponibilité des médicaments et des vaccins en quantité suffisante, le nombre réduit de parcs à vaccination par rapport à l'importance du cheptel (trois (3) parcs à vaccination métalliques à Sinthiane Maboubé, à Yaré-Lao, à Thiéwel,) et la couverture vaccinale partielle du bétail.
- La faible capacité d'organisation et de gestion des éleveurs qui se sont regroupés autour de la maison des éleveurs «***GALLE AYNAABE***» qui est en léthargie du fait d'un manque d'appropriation de cette structure.
- Inexistence d'unités de transformation laitière dans le CR.

2.2.1.3. La pêche

La pêche est pratiquée le long du fleuve Sénégal et du Doué. De l'avis des pêcheurs, la production a considérablement baissé. Les raisons évoquées sont :

- L'utilisation des techniques et outils de pêche inappropriés qui est source de gaspillage des ressources ;
- L'insuffisance des crues et irrégularité du régime du fleuve qui ne permettent pas une régénération naturelle du poisson ;
- les barrages qui ont bouleversé l'écosystème entraînant la disparition de certaines espèces ;
- La prolifération d'herbes aquatiques ;
- Les difficultés d'accès aux équipements, matériels et fournitures de pêche dont l'approvisionnement s'effectue à Dakar et en Casamance ;
- Le manque de maîtrise des techniques modernes de pêche et de gestion des ressources halieutiques avec l'absence d'un appui-conseil.

Cependant, avec les potentialités de la zone, la pisciculture se pose de plus en plus comme une alternative pour un développement durable.

2.2.1.4. L'artisanat

L'artisanat est une activité traditionnelle qui touche le tissage, la bijouterie, la teinture, la poterie etc. Les équipements et matériels utilisés sont très rudimentaires. L'évolution de ce secteur est très timide avec le manque d'esprit d'entreprise des artisans.

Cependant l'artisanat est une source de revenus malgré les contraintes suivantes :

- difficultés d'accès aux matières premières et aux sources de financement,
- manque d'équipements et outils,
- faiblesse dans l'organisation et la formation des artisans,
- manque de valorisation des produits artisanaux,
- faible promotion des PME d'artisans.

2.2.1.5. Le commerce

Les activités de commerce sont surtout concentrées sur l'axe du goudron et particulièrement à Aéré Lao, ancien siège de la CR. Ainsi, la nouvelle CR en dépend encore. On y dénombre des pharmacies, des quincailleries, des boutiques de ventes de denrées alimentaires et de détail. Dans le *Jeeri* et le *Waalo*, le développement du commerce est freiné par l'enclavement de ces zones qui rend difficile l'approvisionnement en marchandises et contribue du coup à renchérir les produits. On relève cependant l'existence d'un marché hebdomadaire à Yaré-Lao. La commercialisation des produits agricoles, halieutiques, artisanaux et forestiers occupe aussi une partie importante des activités des populations.

2.2.1.6. Le transport et les télécommunications

Le secteur des télécommunications a connu ces dernières années un essor important dans le domaine de la téléphonie mobile, de la couverture radiophonique et télévisuelle. L'accès à l'internet reste encore tributaire du développement de l'électrification rurale qui est limitée à un seul village de la CR.

Dans le domaine du transport, les infrastructures de la zone sont concentrées sur l'axe de la route nationale 2. L'enclavement du Jeeri et du waalo est considéré par les populations comme une marginalisation de leur terroir et est source de frustrations.

En effet, la traversée du doué est assurée par un bac installé à Wordé et des pirogues ne respectant pas souvent les conditions de sécurité. Les pistes reliant le goudron au waalo sont très dégradées. Au niveau du Jeeri, seules 2 pistes sont empruntés par les rares véhicules qui assurent le transport des biens et des services.

2.2.1.7. Le tourisme

Dans le domaine du tourisme, il existe des potentialités importantes inexploitées comme l'écotourisme, le tourisme rural intégré, etc. Le « Newré » qui est véritable gite écologique et les sites historiques comme « Mbundu Wuro » et « Cangol allaweery » peuvent servir de terrain d'application.

Les principales contraintes identifiées sont :

- Le manque d'infrastructures (réceptifs, voies de communication),
- Le manque de formation des acteurs.

2.2.1.8. Les services financiers

Face à l'inadaptation du système bancaire classique et les nombreux problèmes que rencontrent les producteurs avec la CNCAS, les structures financières décentralisées ont joué un rôle important dans la facilitation pour l'accès au crédit. Les bénéficiaires de ces types de financement sont peu nombreux dans la communauté rurale. On peut citer les artisans qui sont affiliés à la mutuelle des artisans de la région.

2.2.1.9. La gestion du foncier

Les questions foncières sont au cœur des préoccupations des populations et des élus locaux. En effet, l'application des textes relatifs à la gestion du terroir, du domaine national et des zones classées se heurte au droit coutumier. Cependant, l'adoption d'une loi d'orientation agro-sylvo-pastorale constitue une avancée. Mais le retard accusé pour l'adoption de la réforme foncière est à la fois source d'espoir et d'inquiétudes pour les petits exploitants qui tiennent à préserver leurs terres.

Au niveau local, il est prévu la réalisation d'un plan d'occupation et d'affectation des sols de la CR avec l'appui de la SAED. Cet important outil devra à terme permettre d'avoir une cartographie de l'occupation de l'espace et d'adopter des règles de gestion concertée

2.3. ANALYSE DES ACTEURS

Les principaux acteurs impliqués dans le développement socio-économique de la CR de Doumga sont le conseil rural, les organisations locales, les services déconcentrés de l'état et les partenaires techniques et financiers.

2.3.1. Le conseil rural

Le conseil rural de CR compte 46 conseillers répartis comme suit :

- Moins de 35 ans : 1 homme
- Entre 40 et 60 ans : 40 élus dont 4 femmes et 36 hommes,
- Plus de 60 ans : 5 conseillers.

Parmi ces conseillers, vingt sept (27) sont des analphabètes, dix (10) ont atteint le niveau primaire, un (1) le niveau secondaire, deux (2) le niveau supérieur, cinq (5) sont alphabétisés en pulaar et 1 en arabe. Du fait donc du faible niveau d'instruction et d'analphabétisme de la majorité d'entre eux, les élus locaux n'arrivent pas à assurer correctement le rôle d'administrateur de leur collectivité locale. Les autres contraintes peuvent être ainsi résumées :

- L'ignorance des textes régissant les Collectivités Locales (les domaines transférés, les rôles et responsabilités des élus, les règles de gestion et de passation des marchés etc..) ;
- La faiblesse des budgets qui sont souvent destinés aux dépenses de fonctionnement ;
- Le faible taux de recouvrement de la taxe rurale ;
- Le retard dans la mise à disposition des « fonds de dotation » versés par l'Etat ;
- La faible capacité de négociation de financement additionnel dans le cadre de la coopération décentralisée.

Ces lacunes méritent d'être corrigées surtout dans le domaine de la gestion budgétaire avec la masse d'argent qui est gérée localement. Pour la CR de Doumga, l'exécution du budget est présentée dans le tableau suivant :

Année	Fonctionnement	Investissement	Total
2005/ 2006			218 109 377
2006/ 2007	17 400 000	106 700 000	124 100 000
2007/ 2008	23 621 299	146 796 236	170 417 535
2008/ 2009	21 050 000	132 023 388	153 113 388

Ces ressources ont pu être mobilisées grâce au recouvrement des taxes et le concours financiers du PSIDEL, du PNIR, du PNDL et du PIP.

2.3.2. Les organisations locales

La dynamique associative au sein de la CR de Doumga Lao est très développée même si on note des faiblesses dans leurs capacités organisationnelles (la méconnaissance des procédures de reconnaissance juridique, des problèmes de démocratie interne : tenue irrégulière des réunions des bureaux et des assemblées générales de renouvellement des instances) et de gestion administrative et financière de leurs activités. On dénombre ainsi dans la CR, 19 GPF, 57 GIE, 02 AVD, 02 Mutuelles d'épargne et de crédit et 12 ASC. Ces structures interviennent dans tous les domaines d'activités de la CR. Du fait de leur rôle d'acteurs et de bénéficiaires, elles sont incontournables dans la mise en œuvre des actions futures.

2.3.3. Les services déconcentrés et l'administration locale

Le CADL est la principale structure d'appui de la CR au niveau local. Il est composé du chef du CADL et de trois (3) techniciens dont un (1) en eaux et forêts, deux (2) en élevage. Il faut noter le rôle central que devrait jouer le CADL dans l'appui conseil de la collectivité locale. Cependant, les moyens mis à sa disposition pour répondre aux différentes sollicitations des populations sont relativement faibles par rapport à cette mission. On relève ainsi :

- Un manque de logistique qui devrait permettre de disposer d'une base de données spécifique à la CR prenant en compte toutes les dynamiques socioéconomiques qui s'y développement.
- un déficit en ressources humaines face à l'ampleur des problèmes à résoudre.

La brigade hydraulique de NDioum et l'IDEN couvrent tout le département. Dans le domaine sanitaire, le District Sanitaire de Pété nouvellement crée polarise la CR.

Quant à la SAED, elle intervient dans le développement de l'agriculture irriguée dans la vallée du Fleuve Sénégal en participant à l'aménagement du territoire et à la gestion de l'espace. Il est chargé de l'élaboration du Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols (POAS) de la Communauté Rurale ;

2.3.4. Les partenaires techniques et financiers

Les organisations partenaires évoluant dans la zone sont nombreuses et leurs actions touchent tous les domaines d'activités. On peut citer entre autres :

- L'ARD qui accompagne les collectivités locales dans la planification du développement local, la mise en cohérence des interventions, l'élaboration et le suivi des contrats plans, le suivi-évaluation des programmes et plans d'actions, etc.;
- Le PIP, le SAFEFOD et OXFAM Grande Bretagne qui sont des ONG d'appui au développement ;
- Le PNDL qui appuie la politique de décentralisation, de déconcentration et de développement local participatif de l'Etat principalement dans le domaine du financement et du renforcement des capacités.

Mais la diversité des approches et le manque de coordination des actions constituent un frein pour leur visibilité et leur impact pour le développement socioéconomique de la CR.

2.4.SYNTHESE DU BILAN DIAGNOSTIC

I / <u>Agriculture</u> :

Problèmes/Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
Déficit vivrier 1) Cultures sous pluies.	• Irrégularité pluviométrique	• Abandon progressif des cultures sous pluies.	➢ Adapter les variétés de semences. ➢ Diversifier les cultures en développant le maraichage autour des points d'eau
	• Destruction des cultures par la divagation des animaux et les déprédateurs.	• Conflits éleveurs, agriculteurs fréquents.	➢ Protéger les cultures par des grillages et garder les animaux pendant le jour.
2) Cultures de décrue.	• Insuffisance des crues et mauvaise planification des lâchers d'eau du barrage.	• Baisse des superficies emblavées. • Abandon des cultures de Fonde	➢ Procéder à des lâchers d'eau du fleuve pendant au moins 3 mois durant l'hivernage. ➢ Informer et sensibiliser les populations sur le calendrier de lâcher des eaux du fleuve ➢ Sur-creuser les affluents du fleuve
	• Précarité des aménagements des « pallés »	• Baisse des rendements	➢ Doter les producteurs de grillages ➢ Former les producteurs sur les techniques culturales améliorées
	• Attaque des ravageurs et des déprédateurs	• Difficulté de maturation des cultures. • Baisse des rendements agricoles	➢ Mettre à la disposition des producteurs des produits phytosanitaires. ➢ Former les producteurs sur les techniques de lutte à faible coût ➢ Doter les comités de lutte de matériels et d'équipements.
3) Cultures irriguées.	• Insuffisance des superficies aménagées. • Coût élevé des aménagements	• Non-accès à une parcelle pour la majorité de la population.	➢ Augmenter les infrastructures hydro-agricoles.
	• Etroitesse des parcelles.	• Faiblesse de la production.	➢ Elargir les parcelles individuelles à au moins 1ha/foyer ou famille.
	• Etat défectueux des PIV et du matériel agricole.	• Baisse des rendements.	➢ Réhabiliter les PIV. ➢ Doter les producteurs de matériel agricole à des conditions souples
	• Difficultés d'accès aux semences de qualité	• Baisse des superficies exploitées.	➢ Créer des magasins d'approvisionnement en intrants. ➢ Procéder à des achats groupés pour baisser les prix. ➢ Regroupement des producteurs en GIE, Fédération de filière
Revenus agricoles faibles (polyculture/riziculture).	• Charges de production très élevées (intrants, matériels agricoles, redevances, taxes…)	• Baisse des superficies exploitées.	➢ Créer des magasins d'approvisionnement en intrants. ➢ Procéder à des achats groupés pour baisser les prix. ➢ Regroupement des producteurs en GIE, Fédération de filière
	• Enclavement	• Difficile évacuation de la production.	➢ Réaliser des routes et des pistes de production.

	• Système de financement de la culture irriguée inadapté.	• Endettement des producteurs. • Faible accès aux crédits	➢ Informer et sensibiliser les producteurs sur les systèmes de financement. ➢ Promouvoir le système de financement décentralisé. ➢ Former les producteurs en micro-entreprise
	• Difficulté de commercialisation, de conservation et de la transformation de la production.	• Mévente et bradage de la production.	➢ Construire des magasins de stockage de la production. ➢ Implanter de petites unités de transformation. ➢ Définir un calendrier cultural concerté (surtout lors de la récolte)
	• Manque d'unités industrielles de transformation de la production agricole	• Faible valeur ajouté • Eloignement de l'unique usine de production de tomates située dans le département de DAGANA	➢ Créer des unités industrielles de transformation de la production agricole

II/ <u>Hydraulique</u> :

Problèmes/Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
Non-couverture des besoins en eau des populations.	• Insuffisance du nombre d'ouvrages hydrauliques (forages, puits forages, puits).	• Utilisation de l'eau du fleuve et des mares pour l'alimentation des populations. • Forte concentration des populations et du bétail autour des points d'eau. • Surexploitation des points d'eau existants.	➢ Réaliser des ouvrages hydrauliques (forage avec château d'eau dans les villages centres, puits forages, points d'adduction). ➢ Augmenter les capacités des châteaux d'eau existants
	• Défectuosité des points d'eau (Systèmes d'exhaure vétuste pour la plupart des forages)	• Pannes fréquentes. • Conditions difficiles d'accès à l'eau (temps d'attente et insécurité) • Charges d'exploitation élevées.	➢ Réparer les ouvrages en pannes. ➢ Remplacer les vieux moteurs ➢ Renforcer les capacités de gestion des comités (mettre en place un système d'amortissement) ➢ Dimensionner les moyens d'exhaure aux points d'eau.
	• Faible capacité d'intervention des comités de gestion	Non respect des normes d'utilisation des points d'eau : utilisation mal propre et non contrôlée des accessoires (cordes, récipients de puisage, etc.)	➢ Renouveler les comités de gestion ➢ Renouveler et renforcer les capacités organisationnelles et de gestion des comités ➢ Améliorer le système de gestion financière des comités
	• manque de dynamisme de l'ASUFOR	• Léthargie au sein du comité de gestion	➢ Renouveler les instances de l'ASUFOR. ➢ Renforcer les capacités organisationnelles et de gestion de l'ASUFOR. ➢ Améliorer le système de gestion financière de l'ASUFOR

III / <u>Education</u> :

Problèmes/Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
Difficulté d'accès à l'éducation et à la formation de la majorité des populations. 1) Ecole formelle	• Déficit des écoles et des salles de classe dans certains villages.	• Faiblesse du taux de scolarisation.	➢ Ouvrir des écoles dans les villages éloignés ➢ Augmenter le nombre et de classes. ➢ Remplacer les abris provisoires par des constructions en dur ➢ Compléter progressivement le cycle primaire dans tous les villages. ➢ Renforcer le collège de Aéré Lao par de nouvelles créations ➢ Ouvrir des écoles maternelles
	• Déficit des équipements et du matériel scolaire et pédagogiques adéquats (Pas de clôtures, ni eau, ni latrines, ni boite de pharmacie etc.)	• Baisse de la qualité des enseignements • Elèves et équipements non sécurisés.	➢ Clôturer les écoles. ➢ Construire ou réfectionner des latrines. ➢ Installer l'eau et l'électricité dans les écoles ➢ Doter les écoles de boites de pharmacie.
	• Déficit en personnel enseignant.	• Pratique du système multigrade.	➢ Affecter au moins un enseignant par classe.
	• Transhumance	• Fort taux d'abandon des enfants	• Informer et sensibiliser les parents
2) Alphabétisation	• Manque de centres d'alphabétisation.	• Faiblesse du taux d'alphabétisation.	➢ Ouvrir des centres d'alphabétisation dans les villages.
	• Inadéquation de la majorité des programmes. Développés dans la zone	• Manque de motivation des populations • Faible utilisation du code écrit dans la gestion des activités des populations.	➢ Développer l'alphabétisation de masse jusqu'au niveau 3 ➢ Développer l'alphabétisation fonctionnelle et la post alphabétisation dans les programmes ➢ Créer des bibliothèques villageoises.
	• Non-rémunération des relais existant	• Relâchement dans les centres d'alphabétisation	• Prendre en compte dans le budget de la Collectivité locale la rémunération des relais identifiés
	• Faible niveau des moniteurs	• Baisse de la qualité des enseignements	➢ Recruter des moniteurs qualifiés pour une formation de base ➢ Former et recycler périodiquement des moniteurs et monitrices relais villageois.
	• Manque de suivi-évaluation des programmes d'alphabétisation.	• Multiplicité des approches.	➢ Mettre en place un système concerté de suivi-évaluation au niveau de la CR en relation avec tous les intervenants.
3) Ecoles coraniques.	• Difficultés de prise en charge des apprenants.	• Conditions de vie et d'études précaires des apprenants • Faible progression des talibés	• Prendre en charge les écoles coraniques dans les projets et programmes d'éducation initiés par les collectivités locales, l'Etat et les ONG s • Informer et sensibiliser les parents des apprenants pour une stratégie locale de soutien au « Doudés » (cotisations hebdomadaires, travaux collectifs etc.)

4) Formation professionnelle	• Inexistence de centres de formation de proximité surtout pour les femmes dans le domaine de l'ETF	• Manque de qualification reconnue surtout dans le domaine de l'artisanat • Faiblesse de la capacité des dirigeants des OB pour la gestion des activités. • Difficultés des femmes à mener des AGR	➢ Créer un centre de formation polyvalent dans la Communauté rurale ➢ Identifier les besoins de formation spécifiques des jeunes et des adultes ➢ Mettre en place un programme de formation et de renforcement dans différents corps de métiers (artisanat, électromécanique etc.)

IV/ <u>Santé</u> :

Problèmes/Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
Difficulté d'accès aux soins.	• Déficit en infrastructures sanitaires.	• Augmentation de la prévalence de certaines maladies. • Eloignement des villages polarisés • Taux élevé de fréquentation	➢ Transformer la case de santé de Doumga en poste de santé ➢ Construire des postes et des cases de santé dans les villages. ➢ Rendre plus fonctionnel les cases de santé existants
	• Déficit en personnel soignant.	• Surcharge de travail des agents de santé	➢ Affecter une sage-femme dans les postes de santé. ➢ Recruter et former des ASC et matrones.
	• Dotations insuffisantes et cherté des médicaments et vaccins.	• Prolifération des maladies (paludisme, bilharziose, rougeole…) • Rupture des stocks	➢ Doter régulièrement et en quantité suffisante les structures de santé en médicaments essentiels et vaccins ➢ Renforcer les capacités des comités de gestion.
	• Faible capacité d'organisation et de gestion des comités de santé	• Difficultés de fonctionnement du comité de santé (non respect des procédures, non renouvellement du bureau, irrégularité des réunions du comité) • Problème de tenue des documents de gestion	• Renforcer les capacités organisationnelles et de gestion des comités de santé • Sensibiliser les populations pour leur participation effectives à la gestion des structures de santé
	• Enclavement des villages	• Condition d'évacuation sanitaire précaire (charrettes, transport en commun).	➢ Disposer d'une ambulance pour évacuation des malades. ➢ Construire des routes et des pistes praticables
	• Méconnaissance des populations des postes de santé qui polarisent leurs villages	• Non prise en compte dans les programmes de vaccination dans la zone	➢ Informer les villages sur le poste de santé les polarisant

V/ Environnement :

Problèmes/Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
Dégradation de la forêt.	• Cycles de sécheresse.	• Erosion et baisse de fertilité des sols. • Déboisement des forêts • Desséchement des mares	➢ Procéder à des lâchers d'eau pendant l'hivernage pour permettre une régénération naturelle des espèces forestières. ➢ Encourager la réalisation de bois de villages. ➢ Sur-creuser les mares ➢ Réaliser des bassins de rétention
	• Exploitation abusive des ressources forestières (bois de chauffe, clôture, toit…)	• Disparition progressive de la faune et de la flore.	➢ Protéger les ressources forestières par la pose de clôture de grillage autour des zones de forêts. ➢
	• Feux de brousse.	• Destruction du tapis herbacé, des arbustes et de la faune.	➢ Réhabiliter les pare-feux. ➢ Créer des pare-feux
	• Absence d'un plan d'aménagement concerté de l'espace de la CR	• Conflits entre agriculteurs, éleveurs et villageois	➢ Elaborer et mettre en œuvre un plan d'aménagement et d'occupation de l'espace de la CR
	• Accès difficiles aux plants, matériels et fournitures de reboisement.	• Surfaces reboisées réduites.	➢ Approvisionner les populations en semences, plants, matériels et fournitures de reboisement.
	• Faible capacité des comités de lutte pour la sauvegarde de l'environnement	• Inefficacité des stratégies de lutte	➢ Renforcer les capacités d'organisation et de gestion des comités de sauvegarde ➢ Elaborer un code de conduite concerté pour la sauvegarde de l'environnement ➢ Informer et sensibiliser les populations pour le respect du code établi ➢ Renforcer les moyens de surveillance des comités
	Non respect des normes d'exploitation mis en place par l'unité pastorale de Yaré	• Difficultés d'appropriation des acquis de l'Unité pastorale de yaré mise en place avec le PAPEL	➢ Informer et sensibiliser les éleveurs pour une appropriation des acquis de l'unité pastorale
	Absence d'organisation pour l'occupation de l'espace autour du marché hebdomadaire	• Occupation anarchique de l'espace autour du marché	➢ Réglementer l'occupation du marché
	Faible capacité d'organisation et de gestion des exploitants forestiers	Faiblesse des revenus générés	➢ Former et recycler les exploitants et exploitantes forestières ➢ Organiser les exploitants forestiers

VI / <u>Elevage</u> :

Problèmes/Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
Non couverture des besoins en alimentation du bétail	• Indisponibilité des fourrages (herbes, fourrage…)	• Amplification de la transhumance.	➢ Protéger les zones de pâturage (mis en défens) ➢ Clôturer les zones de forêts classées.
	• Insuffisance des résidus des récoltes.	• Conditions d'embouche difficiles	➢ Promouvoir les cultures fourragères. ➢ Former les agricultures sur les techniques de valorisation des résidus des récoltes (bottes de paille)
	• Difficultés d'accès aux aliments de bétail (graines de coton, foins d'arachide…)	• Bradage du troupeau et mortalité élevé du bétail en période de soudure.	➢ Installer des magasins de vente d'aliments de bétail à prix réduits. ➢ Procéder à des achats groupés des aliments.
	• Non-aménagement des zones de pâturage et de parcours.	• Conflits entre agriculteurs et éleveurs.	➢ Aménager le terroir en délimitant des zones de pâturages et de parcours. ➢ Ouvrir des zones d'accès du bétail sur le fleuve.
Etat sanitaire du bétail.	• Indisponibilité des médicaments et des vaccins en quantité suffisante.	• Taux de mortalité élevé du bétail.	➢ Disposer de pharmacies, de dépôt des médicaments et vaccins pour le bétail. ➢ Promouvoir l'installation de vétérinaires privés. ➢ Former des auxiliaires vétérinaires au sein des éleveurs.
	• Insuffisance des parcs à vaccination.	• Condition de vaccination difficile.	➢ Augmenter le nombre de parcs à vaccination métalliques.
	• Couverture vaccinale partielle du bétail	• Apparition fréquente des foyers d'épidémies.	➢ Informer largement à l'avance les éleveurs sur les périodes de déroulement des campagnes de vaccination. ➢ Intégrer les parcs à vaccination dans les campagnes
Sous exploitation de produits de l'élevage.	• Pas de moyens de conservation et de transformation du lait (surproduction en période d'hivernage).	• Mévente et gaspillage du lait.	➢ Doter la zone d'unité de transformation du lait.
	• Faiblesse de la production laitière des vaches.	• Absence de lait pendant la période sèche.	➢ Prendre en compte les besoins de la Cr dans les programmes l'insémination artificielle de l'Etat. ➢ Mettre en place des unités expérimentales
	• Abattage non contrôlé des animaux.	• Respect des normes d'hygiène et de sécurité pas évident.	➢ Installer un abattoir. ➢ Construire des foirails avec aménagement d'espace pour l'abattage.
	• Sous produits de l'élevage peu valorisés.	• Revenus faibles.	➢ Installer des tanneries autour des abattoirs et foirails.
Difficultés de fonctionnement de la Fédération des Eleveurs de la zone	• Manque d'appropriation de la fédération par les éleveurs	• Problèmes de leadership	➢ Redynamiser la fédération des éleveurs

VII / <u>Pêche</u> :

Problèmes/Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
Baisse de la production de poissons	• Insuffisance des crues et irrégularité du régime du fleuve	• Activités de pêche en net recul.	➢ Initier et encourager le développement de la pisciculture.
	• Inadéquation des techniques et des outils de pêche utilisés (Mailles des filets, surexploitation, non régénération)	• Gaspillage des ressources	➢ Sensibiliser et former les pêcheurs sur les stratégies de régénération des espèces ➢ Mettre en place un code de conduite concertée pour observer des repos biologiques
	• Prolifération d'herbes aquatiques nocives à la reproduction du poisson.	• Prises faibles (filets de pêche n'atteignent pas le fond).	➢ Former les pêcheurs sur les techniques de lutte biologique ➢ Initier un programme de lutte biologique contre les mauvaises herbes.
	• Difficultés d'accès aux Equipements, matériels et fournitures de pêche	• Approvisionnement à Dakar et en Casamance.	➢ Encourager l'installation de magasins de vente d'équipements et de matériels de pêche.

VIII / <u>Habitat</u> :

Problèmes/Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
Les habitations dans les villages non sécurisées	• Absence de plan d'occupation et d'aménagement des sols de la CR	• Occupation anarchique de l'espace	➢ Elaborer et mettre en place un plan d'aménagement et d'occupation de l'espace de la CR
	• Inondation des villages situés le long du fleuve en cas de débordement des crues	• Destruction des habitations et sinistres	➢ Construire des digues de protection autour des villages inondables.

IX/ <u>Communication</u> :

Problèmes/Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
Déficit des moyens de communication.	• Infrastructure de télécommunication limitée.	• Isolement et marginalisation.	➢ Etendre le réseau Mobile et de téléphonie rurale dans toute la CR. ➢ Etendre la couverture radio de la CR. ➢ Installer une radio communautaire.
	• Pas d'accès aux NTIC.	• Ignorance des opportunités socio-économiques.	➢ Electrifier les villages et étendre la couverture des opérateurs de télécommunication

X / Energie :

Problèmes/Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
Electrification rurale peu étendue.	• Raccordement au réseau électrique limité.	• Insécurité dans les villages. • Retard dans l'essor des activités économiques (industrie).	➢ Etendre l'électrification à tous les villages. ➢ Electrifier le système d'exhaure des ouvrages hydrauliques (forages), les grands périmètres et unités industrielles.
	• Energie solaire peu développée	• Sous exploitation des potentialités existantes	➢ Développer l'énergie solaire

XI / Femmes :

Problèmes/Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
Faiblesse du pouvoir économique des femmes.	• Surcharge de travail domestique des femmes.	• Manque de temps pour s'adonner à d'autres activités.	➢ Mettre à la disposition des femmes du matériel d'allégement des travaux.
	• Difficultés d'accès au crédit.	• Insertion dans les activités économiquement faibles.	➢ Mettre en place un système de crédit adapté aux besoins spécifiques des femmes.
	• Manque de formation des femmes.	• Gestion informelle des activités.	➢ Prendre en compte dans les activités de formation la dimension « genre ».
	• Faible capacité d'organisation des femmes	• Non utilisation des fonds disponibles	➢ Redynamiser les associations de femmes ➢ Sensibiliser et former les femmes sur l'entreprenariat ➢ Accompagner les femmes pour la mise en place et la gestion de projets productifs
	• Absence de cadre d'échanges, de concertation et de perfectionnement des femmes.	• Faible pouvoir de décision.	➢ Construire un foyer des femmes.
	• Manque d'appui pour les activités agricoles des femmes.	• Surface exploitée faible.	➢ Affecter des terres aux femmes ➢ Appui en semences, petits matériels, plants et clôture. ➢ Creuser des puits dans les jardins.

XII / <u>Jeunesse, Sport et Culture</u> :

Problèmes/Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
Difficultés d'accès à l'emploi des jeunes	• Manque de qualification des jeunes	• Désœuvrement, perversion des jeunes, émigration clandestine	➢ Former les jeunes dans des filières porteuses ➢ Mettre en place des projets spécifiques pour les jeunes
	• Difficultés d'accès aux crédits et aux subventions alloués aux jeunes.	• Manque d'initiation de projets productifs.	➢ Initier et sensibiliser les jeunes sur les opportunités de financement. ➢ Initier un système d'épargne et de crédit pour les jeunes.
Manque de dynamisme des organisations de jeunes.	• Faiblesse de la structuration des associations des jeunes.	• Difficulté de bénéficier des projets de jeunesse.	➢ Redynamiser les ASC. ➢ Renforcer les capacités d'organisation et de gestion des associations de jeunes ➢ Accompagner la reconnaissance juridique des organisations de jeunesse.
Manque de mobilisation des jeunes autour des activités sportives et culturelles.	• Absence d'infrastructures culturelles et sportives pour les jeunes	• Jeunesse passive/sport peu pratiqué.	➢ Construire des maisons des jeunes ➢ Aménager des aires de jeu pour les jeunes. ➢ Equiper les terrains de football en filets, poteaux etc..
	• . Ignorance des valeurs et traditions.	• Patrimoine culturel en voie de perdition.	➢ Organiser des journées culturelles au niveau communautaire. ➢ Revaloriser les jeux traditionnels.
	• Influence de l'extérieur.	• Adoption de cultures étrangères.	➢ Organiser des animations culturelles spécifiques pour les organisations de jeunesse.

XIV / <u>handicapés et personnes âgées</u> :

Problèmes/Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
Déficit d'encadrement et d'appui des handicapés et des personnes âgées	• Faible prise en compte des handicapés et des personnes âgées dans les programmes de filets de sécurité	• Marginalisation	➢ Intégrer l'appui des handicapés et des personnes âgées dans le budget de la CR
	• Faible capacité d'organisation des handicapés	•	➢ Assurer des formations spécifiques et adaptées à leurs besoins
	• Difficultés d'accès aux soins et aux appareillages pour les handicapés moteur leurs besoins	• Faibles participation à la vie économique et sociale de la CR	➢ Appuyer les handicapées et les personnes âgées en appareillage ➢ Etendre le plan sésame aux handicapés

XIII / <u>Artisanat</u> :

Problèmes/Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
Artisanat peu valorisé.	Absence de centre de formation des artisans	Manque de qualification professionnelle des artisans	➢ Créer un centre de formation professionnelle des artisans
	• Difficultés d'accès au crédit.	• Production à petite échelle.	➢ Mettre en place une mutuelle des artisans. ➢ Mettre en place un système de crédit adapté
	• Manque de matières premières et de matériel de production.	• Approvisionnement en Mauritanie	➢ Mettre en place des magasins d'approvisionnement en matières et fournitures de production
	• Manque d'organisation des artisans	• Faible capacité de négociation	➢ Renforcer les capacités organisationnelles des artisans (création d'association des artisans et accompagnement pour la reconnaissance juridique)
	• Manque de formation des artisans.	• Nouvelles technologies peu connues des artisans.	➢ Vulgariser les nouvelles technologies.

XIV / <u>l'Entreprenariat privé</u> :

Problèmes/Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
Faible participation à l'essor de la CR	• Déficit d'encadrement et d'appui	• Activités peu florissantes	➢ Appuyer les initiatives des privés
	• Manque de formation et d'organisation des privés	• Gestion informelle des affaires	➢ Appuyer la mise en place d'un cadre de concertation des entrepreneurs privés de la zone
	• Difficultés d'accès au crédit	• Faiblesse des investissements	➢ Créer des mutuelles d'épargne et de crédit

III. LES ENJEUX DU DEVELOPPEMENT

La Communauté rurale de Doumga recèle de nombreuses potentialités parmi lesquelles on peut citer :

- la disponibilité des terres et la fertilité des sols ;
- d'importantes ressources en eau ;
- la richesse des ressources naturelles (la faune et la flore).

Pour asseoir les mécanismes d'un développement humain durable, la nouvelle communauté rurale doit inscrire son action dans le cadre du développement global de la région de Saint-Louis en essayant autant que possible de réduire le gap avec les autres collectivités locales. L'analyse des contraintes et des potentialités a permis de dégager d'une manière concertée les axes prioritaires de développement suivants :

- axe 1 : la promotion et l'intégration du tissu économique ;
- axe 2 : le développement des ressources humaines et la qualité de la vie ;
- axe 3 : la gouvernance locale et la citoyenneté.

Pour chaque axe, les défis majeurs ont été identifiés, des stratégies globales d'intervention et un plan d'actions ont été dégagés.

Axe 1 : la promotion et l'intégration du tissu économique ;

Le développement économique étant au début et à la fin de toute action visant à atteindre le bien-être des populations, l'approche intégré constitue le levier le plus sûr pour venir à bout des grands défis que sont :

- le désenclavement de la CR ;
- la sécurité alimentaire des populations ;
- la gestion durable des ressources naturelles.

1.1 Le désenclavement de la CR :

Malgré la réalisation des ponts de Madina Ndiathbé et de Ngouye, des efforts doivent être consentis pour faciliter la circulation des personnes et des biens en réalisant des routes et des pistes praticables toute l'année sur au moins deux axes reliant le siège de la CR au village le plus reculé du waalo (Bokki) et du Jeeri (Suudu-Wooturu en passant par yaré).

1.2 la sécurité alimentaire des populations :

Elle prend en compte la disponibilité et l'accessibilité des produits alimentaires en termes de quantité et de prix pour permettre à la population de s'approvisionner en toute saison et en tout lieu. Pour y arriver, les secteurs primaire, secondaire et tertiaire doivent à des degrés divers apporter leur contribution.

En ce qui concerne l'agriculture, l'option de privilégier l'irrigation choisie par l'Etat sera poursuivie avec l'aménagement d'au moins deux cuvettes dans la CR. L'une est déjà

programmée par la SAED à l'est de Doumga. Les populations ont souhaité l'aménagement d'une autre dans la zone de Kogga –sinthiou Pénaka.

Pour renforcer la diversification des cultures engagée avec l'introduction des cultures maraîchères, il est important aussi de soutenir l'agriculture sous pluie dans le Jeeri et celle de décrue dans le waalo par :

- Un appui conseil conséquent aux producteurs ;
- Une sensibilisation et un plaidoyer intense pour la prise en compte des crues artificielles dans les programmes de l'OMVS ;
- L'intensification et la vulgarisation de la recherche pour disposer de semences adaptées aux changements climatiques.

S'agissant de l'élevage, certains éleveurs semblent avoir compris que c'est l'élevage intensif qui va leur permettre d'ajouter de la plus-value à leur activité. Cependant, la majorité d'entre eux considère que l'accumulation du troupeau est certes un signe de prospérité mais elle sert aussi à assurer un équilibre de la biodiversité surtout dans le Jeeri. C'est ainsi que la démarche suivante a été proposée :

- La disponibilité et l'accessibilité de tous à l'alimentation du bétail ;
- La généralisation de la vaccination du bétail à toutes les maladies ;
- L'information et la sensibilisation des éleveurs pour l'appropriation des acquis de l'unité pastorale de Yaré qui a enregistré des résultats satisfaisants ;
- L'expérimentation de l'élevage intensif avec la mise en place d'unités multifonctionnelles intégrant la culture fourragère avec les éleveurs les plus réceptifs aux changements d'orientation ;
- L'introduction du programme d'insémination artificielle dans la CR.

Quant à la pêche, on peut noter que cette activité a connu un regain dans la CR de Doumga avec les crues exceptionnelles des trois dernières années et surtout l'alimentation par l'affluent du fleuve « le Ngabba » de la mare le « *Newré* ». Cependant les méthodes et les équipements de pêches utilisées appellent à une conscientisation et un appui conseil rapproché des pêcheurs pour une gestion rationnelle de la ressource qui constitue pour eux une importante source de revenus.

La vocation agricole de la zone place donc l'agriculture, l'élevage et la pêche au premier plan. Cependant la production issue de ces activités doit être valorisée grâce à un soutien essentiel du commerce et de l'industrie. A ce titre des promoteurs privés locaux doivent être encouragés, par un système de financement adaptés, une sensibilisation et une formation continue, à développer des initiatives telles que :

- L'installation de boutique de commerce pour corriger progressivement la dépendance vis-à-vis d'Aéré Lao ;
- La création d'un marché hebdomadaire à Doumga ;
- la maîtrise des filières de commercialisation de la production,
- La mise en place d'unités de transformation des produits locaux (céréales, lait, viande, produits maraîchers etc.),
- La création d'ateliers d'artisans etc.

En plus, l'existence d'une autre usine de transformation de tomates et une chaine de froid dans la zone pourrait déclencher une véritable dynamique de diversification et d'amélioration des revenus des populations.

1.3 L'amélioration de la couverture des besoins en eaux des populations ;

Le nombre d'ouvrages hydraulique recensés dans la zone peut faire penser à une couverture satisfaisante des besoins en eau. Cependant leur inégale répartition dans la CR et la vétusté des moyens d'exhaure sont des facteurs limitant qu'il urge de corriger par :

- La réalisation de forages de grande capacité dans les villages de plus de 5 000 habitants dans un rayon maximal de 10 Km,
- La réhabilitation et l'augmentation de la capacité des châteaux d'eaux des gros villages du Jeeri et du waalo,
- La réalisation de puits-forages dans les villages sédentaires du Jeeri,
- La réalisation d'au moins un puits dans chaque hameau sédentaire de plus de 50 habitants.

1.4 la gestion durable des ressources naturelles.

La dégradation de l'environnement constitue un défi majeur auquel la CR devra faire face. En effet, l'accompagnement du PAPEL dans la mise en place de l'unité pastorale et la mise en place d'un code de conduite a amélioré l'occupation rationnelle de l'espace du Jeeri même si des résistances sont encore notées.

Par ailleurs, la SAED a prévu d'accompagner la CR pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan d'Occupation et d'Aménagement de l'Espace (POAS) qui tarde à voir le jour et qui doit être une des actions urgentes à mener. Ce qui permettra à la CR de disposer d'un outil de référence pour une gestion concertée de son terroir qui sera complété par :

- La lutte contre les feux de brousse par la réalisation de pare-feux,
- Le reboisement en privilégiant les espèces forestières en disparition,
- La régénération de l'écosystème par les crues du fleuve, le surcreusement des mares et l'aménagement de bassins de rétention etc.
- Le renforcement des capacités d'intervention des comités de lutte en les dotant de moyens matériels et en les responsabilisant davantage ,
- une mobilisation de tous les acteurs pour une prise en charge globale des problèmes d'environnement.

Axe 2 : le développement des ressources humaines et la qualité de la vie

L'homme étant au début et à la fin de tout processus de développement économique et social, la prise en compte de l'aspiration des populations à atteindre un niveau et une qualité de vie les plus élevés possibles est un objectif à atteindre. Pour réduire leurs vulnérabilités, la CR doit poser les jalons pour que toute la communauté soit bien préparée intellectuellement, physiquement et moralement à travers :

- Le relèvement du niveau d'éducation et de formation ;
- La facilitation de l'accès aux soins de santé,
- La prise en compte de la dimension genre et des catégories vulnérables ;
- La valorisation du patrimoine culturelle
- L'amélioration de l'habitat social
- L'accès à l'énergie et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication

2.1 : le relèvement du niveau de l'éducation et de la formation

Il est retenu de prendre en compte l'éducation formelle et non formelle. En ce qui concerne l'éducation formelle, la stratégie proposée consiste à :

- Compléter progressivement le cycle primaire pour les gros villages du waalo et les villages sédentaires du Jeeri en y intégrant des cantines scolaires pour accroitre la motivation des parents (les parents transhumant en particulier) ;
- Construire de nouvelles écoles pour atteindre l'objectif de l'éducation primaire universelle ;
- Veiller à ce que des commodités telles que des latrines, clôtures et boites à pharmacie soient disponibles dans tous les établissements ;
- Appuyer les initiatives des populations qui veulent ouvrir des écoles (maternelles et primaires) à condition que le nombre minimal d'enfants à scolariser requis soit atteint.

2.2 : La facilitation de l'accès aux soins de santé,

Il s'agit ici de permettre aux populations de la CR d'accéder à des soins de qualité :

- en érigeant la case de santé de Doumga en poste de santé ;
- en renforçant le plateau technique des postes de santé existants en y intégrant une maternité avec une sage femme ;
- la réhabilitation des cases de santé existant ;
- la construction de cases de santé dans les villages sédentaires du Jeeri ;
- le renforcement du volet prévention.

2.3 : La prise en compte de la dimension genre et des personnes vulnérables :

La question du genre étant transversale, elle doit faire l'objet d'une analyse approfondie pour identifier dans chaque secteur et chaque action à mener les disparités qui existent pour une meilleure prise en charge des besoins spécifiques de chaque catégorie sociale (les personnes âgées, les hommes, les femmes, les filles, les garçons).

En ce qui concerne les personnes vulnérables, un système de protection sociale doit être mis en place en commençant par la création d'un fonds d'appui à l'association des Handicapés de la CR.

2.4 : la valorisation du patrimoine culturelle et le développement du sport :

Partant des interrelations qui peuvent et doivent même exister entre le sport et la culture, il s'agit ici de les utiliser comme moteur du développement économique et social et de promotion de la paix au sein et à l'extérieur de la communauté. En s'appuyant particulièrement sur les jeunes et les femmes, un dosage acceptable entre les pratiques et croyances locales d'une part et la volonté de s'ouvrir au monde extérieur est un des défis majeurs à relever à travers la réalisation d'infrastructures culturelles et sportives.

2.5 : l'amélioration de l'habitat rural

Elle passera d'abord par :

- l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'occupation et d'aménagement de l'espace de la CR. Ce qui va permettre de délimiter les zones d'habitation ;
- La construction de digue de protection autour des villages inondables.

2.6 : La généralisation de l'accès à l'énergie et aux technologies de l'information et de la communication

Pour élargir les opportunités offertes dans le domaine agricole et industriel, il est indispensable d'électrifier les stations de pompage et tous les villages en analysant les possibilités d'utiliser les énergies renouvelables comme le solaire.

Axe 3 : la gouvernance locale et la citoyenneté.

Les principes de base de la décentralisation reposent sur la participation et la responsabilisation des populations à travers le conseil rural et les organisations communautaires de base. En ce sens, la mise en œuvre du PLD nécessite la mobilisation de tous les acteurs. Le Conseil rural chargé de sa gestion administrative et financière doit avoir la capacité de rendre compte d'une manière transparente de l'utilisation des moyens mis à sa disposition. Par ailleurs, tout citoyen a un droit de regard sur la manière dont les ressources de la CR sont gérées. Il doit cependant assumer ses devoirs qui consistent à participer à l'effort de développement de la CR en s'acquittant de ses impôts et taxes. Pour une participation optimale et efficiente de l'ensemble de la communauté, il est important d'insister sur :

- Le renforcement des capacités d'intervention du conseil rural par la formation et la mise à disposition d'outils de gestion
- Le renforcement des capacités organisationnelles et de gestion des OCB,
- La mise en place d'un système d'information communautaire qui sera géré au niveau du CADL,
- La redynamisation des cadres de concertation au niveau de chaque zone écologique de la CR,
- La mise en place d'un cadre de concertation communautaire etc.

IV. LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT

Axe 1 : La promotion et l'intégration du tissu économique :

OD 1: Désenclaver la Communauté rurale ;

OD 2: Améliorer la sécurité alimentaire :
Objectif spécifique 1 : Accroître la production agricole.
Objectif spécifique 2 : Améliorer la productivité de l'élevage dans la CR.
Objectif spécifique 3 : Redynamiser la pêche.
Objectif spécifique 4 : Valoriser les produits locaux.

OD 3: Améliorer la gestion des ressources naturelles :
Objectif spécifique 1 : Lutter contre la dégradation des ressources naturelles.
Objectif spécifique 2 : Rationaliser l'utilisation de l'espace communautaire.

OD 4: Diversifier les sources de revenus :
Objectif spécifique 1 : Promouvoir l'artisanat.
Objectif spécifique 2 : Développer le commerce.

Axe 2 : Le développement des ressources humaines et la qualité de la vie :

OD 1: Faciliter l'accès aux infrastructures, équipements et services sociaux de base
Objectif spécifique 1 : Accroître l'accès à l'éducation formelle et informelle
Objectif spécifique 2 : Améliorer l'accès aux services sanitaires
Objectif spécifique 3 : Améliorer le taux de couverture des besoins en eau
Objectif spécifique 4 : Promouvoir les infrastructures et équipements pour les femmes et les jeunes,
Objectif spécifique 5 : Améliorer et sécuriser l'habitat rural.

Axe 3 : La Gouvernance locale et la citoyenneté :

OD 1: Renforcer les capacités des acteurs locaux
Objectif spécifique 1 : Renforcer les capacités d'intervention du conseil rural et des OCB
Objectif spécifique 2 : Promouvoir la concertation locale.

V. PLAN D'ACTIONS

Programmation des activités de la Communauté rurale de Doumga Lao 2010-2015

Axe	Activité	Localisation	Nombre	2010	2011	2012	2013	2014	2015
OD 1: Promouvoir l'aménagement de l'espace rural									
OS1 : Désenclaver les zones	Mise en œuvre du POAS	Communauté Rurale	**1**		1				
	Réalisation de routes bitumées	Zones Waalo, Jeeri et Jeejengol	**PM**						
	Réalisation de pistes de production	Axes : Cas-Cas - Woowa, Aéré-Lao - Walaldé, Aéré Poste - Toggéré Thioffy - Woussalangue, Doumga – Yaré, yaré – soudou wooturu, Maham - Bowdé Toudoudndé	**6**		1	3	2		
	Installation d'un bac motorisé sur le Doué	Wordé	**1**		1				
OD 2: Améliorer la sécurité alimentaire									
	Cultures sous pluies								
OS 1 : Accroître la production agricole.	Approvisionnement en semences adaptées	Jeeri	Forfait	1	1	1	1	1	1
	Réaliser des jardins maraîchers autour des points d'eau	Waalo, Jeeri, Jejengol (Yaré, sinthiou Pénaka, Doumga, Bokki, Wandé, Lewé Ngaye, Barkedjié)	**07**	4	3				

OS 1 : Accroître la production agricole.	Dotation en grillage	Waalo, Jeeri, Jejengol	**Forfait**	1	1	1	1	1	1
	Cultures de décrues								
	Surcreusement des affluents	Ouest de doumga	**1**		1				
	Formation des exploitants des « pallés » sur les techniques de cultures améliorées	Les villages du waalo	**8**		2	2	2	2	
	Mettre en place des comités de lutte anti-aviaire et antiacridienne	Communauté rurale	**01**	1					
	Dotation en matériel de lutte	Communauté rurale	**Forfait**	1	1	1	1	1	1
	Cultures irriguées								
	Aménagement cuvettes	Zone de Doumga, Zone de Sinthiou Pénaka, Zone de Boki-Walaldé	**03**		1		1		1
	Aménagement PIV	Sinthiou Pénaka	**01**	1					
	Réhabilitation PIV	Tous les PIV	**15**	5	5	5			
	Dotation GMP	Doumga, sinthiou pénaka, Bokki, Kogga, Diarnguel, Aéré Poste, Wordé, Diaynga, Wandé, Awgali, Thilly, Léwé Ngaye	**12**	4	4	4	2		
	Création de magasin de vente d'intrants et de produits phytosanitaires	Bokki, Doumga	**02**	1		1			

OS 2 : Améliorer la productivité de l'élevage dans la CR.	Installation de magasin de vente d'aliments de bétail	Bokki, Doumga, Yaré, Maham	**04**	1	1	1	1		
	Installation de pharmacies vétérinaires	Doumga	**01**	1					
	Réalisation de parcs à vaccination		**04**	1	1	1	1		
	Construction d'abattoirs	Yaré , Bokki	**02**		1		1		
	Installation de foirails aménagés	Yaré,	**01**	1					
OS 3 : Redynamiser la pêche.	Initier un projet de pisciculture	Koylel	**01**		1				
	Installation de magasins de vente d'équipements et de matériels de pêche	Wordé	**01**	1					
OS OS4 : Valoriser les produits locaux.	Construction de magasins de stockage de la production.	Bokki, Doumga, Wandé, Yaré, Thiéwel, Maham, Ida, loumbi ferbé, Aéré Poste, Tourguénol	**10**		3		4		3
	créations de petites unités de transformation de la production agricole	Bokki, Doumga, Wandé, Yaré, Thiéwel, Maham, Ida, loumbi ferbé, Aéré Poste, Tourguénol	**10**			3		4	3
	Création d'unités industrielle de transformation de la production	Sinthiou Pénaka	**01**						
	Création d'unités de transformation laitière	Doumga, Sinthiou Pénaka,	**02**	1	1				
	Expérimentation de l'insémination artificielle	Awgaly	**01**		1				
	Création de tannerie	Yaré, Bokki	**02**		1		1		

OD 3: Améliorer la gestion des ressources naturelles et l'environnement									
OS 1 : Lutter contre la dégradation des ressources naturelles.	Réalisation bois de village	Yaré, Thiéwel, Maham, Doumga, Sinthiou Pénaka, Wouro Ardo, Kogga, Barkedjé, Thily	**09**	2	2	3	2		
	Surcreusement des mares		**04**	1	1	1	1		
	Réalisation bassins de rétention	Bondji, Bowdé Toudoundé	**02**		1		1		
	Elaboration et mise en œuvre POAS	Communauté rurale	**01**	1					
	Réalisation de mise en défens	Yaré, Binguel Bolo, Ousti Yolndé	**03**	1	1	1			
	Dotation en grillage pour les mises en défens et bois de villages	Yaré, Thiéwel, Maham, Doumga, Sinthiou Pénaka, Wouro Ardo, Kogga, Barkedjé, Thily, Binguel Bolo, Ousti Yolndé	**12**	3	3	3	3		
	Réhabilitation des pare-feux	Yaré-Aéré, Doumga-Maham, thiéwel-Doumga,	**04**	2		2			
	Réalisation de nouveaux pare-feux	(à compléter)	**04**	1	1	1	1		
	Approvisionnement en plants, semences, matériel et produits phytosanitaires	Jeejengol, Jeeri	**Forfait**	1	1	1	1	1	1
	Redynamiser les comités de lutte contre les feux de brousse	Tous les comités	**Forfait**	1	1	1	1	1	1
OD 4 : Diversifier les sources de revenus									
OS 1 : Promouvoir l'artisanat	Création d'un centre de formation	PM							
	Mise en place d'une mutuelle d'épargne et de crédit	Doumga	**O1**		1				
	Mise en place de magasins vente de matières premières	Bokki, Doumga et Yaré	**01**		1				
	Mettre en place un système de crédits adaptés	Tous les villages	**Forfait**	1	1	1	1	1	1
	Accompagner les porteurs de projets	Tous les villages	**Forfait**	1	1	1	1	1	1

Axe 2 : Le développement des ressources humaines et la qualité de la vie									
OS1 : Accroître l'accès à l'éducation et à la formation des populations	Complément du cycle primaire		**O7**	1	2	2	2		
	Construction de nouvelles écoles	Ndokmaami, Bowdé Toudoudé, Dioubba, Sinthiane maaboubé, Koré, Maham	**06**	1	1	2	2		
	Construction de nouvelles classes	Kogga, Bokki Sinthiou-Pénaka ;Diaynga-Soubalo , Aéré-Poste, Doumga , Thiéwel, Barkédié , Thily, Binguel-Bolo, Mbagadobé ; Samba-Goulo, Pétél,	**36**	5	10	10	10	6	
	Construction de latrines,	Diaynga-Soubalo , Thiéwel, Barkédié , Thily, Binguel-Bolo, Mbagadobé ; Samba-Goulo, Pétél,	**08**						
	Installation de clôtures	Kogga, Sinthiou-Pénaka ;Diaynga-Soubalo , Aéré-Poste, Thiéwel, Barkédié , Koylel, wordé, Wandé, Thily, Yaré, Diaga, Binguel-Bolo, Mbagadobé ; Samba-Goulo, Pétél,	**14**	5	5	4			
	Installation d'électricité	Kogga, Bokki Sinthiou-Pénaka ;Diaynga-Soubalo , Aéré-Poste, Koylel wordé, Diaga, Wandé, Thiéwel, Barkédié , Thily, Yaré, Binguel-Bolo, Mbagadobé ; Samba-Goulo, Pétél,	**17**	5	7	5			
	Création de collèges	Doumga	**01**						
	Création maternelle	Yaré, Doumga, Bokki	**03**	1	1	1			
	Affectation des enseignants	Ecoles, collèges et maternelles	**01**						
	Création de centres d'alphabétisation	Gentou, Soudou Wotourou, Sinthiou Pénaka, Kogga, Diargnel, Aéré Poste, Koyel, wordé, Yaré, Bowdé Toudoudé, Louguéré Diabé, Tourguénol, Loumferbé, Thiewel	**14**	2	4	4	4		

	Redynamiser des centres d'alphabétisation	Barkédjé, Houdallaye, Ndokmaami,	**03**	3					
	Formation et recycler des relais	. Tous les centres d'alphabétisation	**17**		5	12	16		
	Rémunération des relais	Tous les centres d'alphabétisation	**03**	3	5	9	13	17	
	Création bibliothèques villageoises	Barkédjé, Houdallaye, Ndokmaami,	**03**			1	1	1	
	Prise en charge des Daaras	Tous les villages disposant de daaras	**Forfait**	1	1	1	1	1	1
	Création de centre de formation polyvalent	Doumga	**01**			1			
OS2 : Améliorer l'accès aux services sanitaires	Construction de postes de santé	Doumga	**01**	1					
	Réhabilitation poste de santé	Yaré Lao	**01**		1				
	Affecter des sages femmes	Yaré, Bokki	**01**	1	1				
	Relever le plateau technique des postes de santé	Bokki, Yaré Lao			1	1			
	Installation panneaux solaires	yaré	**01**	1					
	Recruter et former des ASC et matrones	Maham, Bowdé Toudoundé, Yaré Lao, Bokki	**08**	2	4	2			
	Equipement cases de santé	Diaynga, Wordé	**02**	1	1				
	Construction de case de santé	Ndokmami, Thiéwel, MBagadobé ,	**03**		1	1	1	1	
	Dotation en médicaments et vaccins	Tous les postes et cases de santé	**Forfait**	1	1	1	1	1	1
	Dotation en ambulances	Postes de santé	**03**		1		1		1

OS3 : Améliorer le taux de couverture des besoins en eau	Réalisation de forages	Maham, Rendo, Sywalbé, Sinthiou Pénaka, Diaynga souballo	**05**	1	1	1	1	1	1
	Réparation des forages en panne	Yaré, Doumga, Bokki, Thiéwel, Maham	**05**	1	2	2			
	Construction de châteaux d'eau	Théwel, Doumga	**02**		1		1		
	Adduction d'eau	Doumga-Houdalaye-Doumga Diawbé, Sywalbé-Tourguénol, Diaynga-Wandé, Sinthiou Pénaka-Gawdi Gotti-Touldé Rououndé	**06**	1	1	1	1	1	1
	Réalisation puits forages	Louguéré Diabé, dioubba, Sinthiane Maboubé	**03**	1		1		1	
	Réalisation puits	Barkedjé, Binguel Bolo,	**02**	1	1				
	Mettre en place des ASUFOR	Tous les forages	**PM**						
	Mettre en place et former des comités de gestion	Tous les puits forages	**PM**						
OS4 : Promouvoir les infrastructures et équipements pour les femmes et les jeunes	Dotation en moulins,	Bokki, Doumga, Yaré, Kogga, Aéré poste, Koylel, Wordé, Diaynga, Wandé, Thiéwel, Thily	**11**	3	4	4			
	Dotation en décortiqueuses	Bokki, Kogga, Aéré poste, Koylel, Wordé, Diaynga, Wandé	**06**	1	1	1	1	1	1
	Appui en semences et matériel agricoles	Waalo, Jeeri, Jejengol (Yaré, sinthiou Pénaka, Doumga, Bokki, Wandé, Lewé Ngaye, Barkedjié)	**Forfait**	1	1	1	1	1	1
	Creuser des puits dans des jardins des femmes	Waalo, Jeeri, Jejengol (Yaré, sinthiou Pénaka, Doumga, Bokki, Wandé, Lewé Ngaye, Barkedjié)	**07**	1	2	2	2		
	Construction d'un foyer des femmes	Doumga	**01**						
	Mise en place de projets spécifiques pour les jeunes	Forfait	**Forfait**	1	1	1	1	1	1

	Construction et équipement de maison des jeunes	Doumga ;	**01**		1				
	Aménagement et équipement des aires de jeux pour les jeunes	Bokki, Doumga et Yaré	**03**	1		1		1	
	Organisation de journées culturelles	Bokki, Doumga et Yaré	**03**		1		1		1
	Redynamisation des ASC et AVD	Bokki, Doumga, Yaré, wordé, wandé, Aéré Poste, koylel, lelo, loumbel diaalo, Guentou, Thiéwel, Sinthiou Pénaka, Ndokmaami, louguéré Diabi	**17**	5		6			
OS5 : Améliorer et sécuriser l'habitat rural.	Réalisation de digues de protection	Bokki, Kogga,	**02**	1	1				
	Radio communautaire	Doumga	**01**		1				
	Extension réseau Téléphonique		**PM**						
	Extension réseau internet		**PM**						
	Electrification des villages	Wordé, Aéré Poste, Koylel , Kogga, Yaré, Bokki, Diaynga, Wandé, Sinthiou Pénaka, Houdallaye, Diaga Awgaly	**11**	1	3	4	3		

Axe 3 : La Gouvernance locale et la Citoyenneté

OD 1: Renforcer les capacités des acteurs locaux								
Objectifs spécifiques	**Actions**	**Localisation**	**Quantité**	**2003**	**2004**	**2005**	**2006**	**2007**
OS1 : Renforcer les capacités d'intervention du conseil rural et des OCB	Alphabétisation des élus locaux et des Leaders des OCB	CR	**3**	1	1	1		
	Formation des élus et des leaders d'OCB		**3**	1	1	1		
	Mise en place des outils de gestion du conseil rural		**1**		1			
	Organisation d'ateliers annuels de programmation		**4**		1	1	1	1
	Organisation d'ateliers de programmation du PLD		**4**		1	1	1	1
	Organisation d'atelier de suivi de d'évaluation du PLD		**2**			1		1
	Audit des comptes de la CR		**2**		1		1	
	Organisation de CEP pour suivre l'exécution du PLD		**3**		1	1	1	
OS2 : Promouvoir la concertation locale	Mise en place et appui au fonctionnement des cadres de concertation		**4**		1	1	1	1
	Organisation de séminaires et ateliers sectoriels		**4**		1	1	1	1

VI. PLAN D'INVESTISSEMENTS LOCAL (PIL) 2010-2015

(EN MILLIERS DE FRANCS)

RUBRIQUES	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
A- DOMAINES TRANSFÉRÉS							
ENVIRONNEMENT							
Réalisation bois de villages	1 000	1 050	1 654	1 158			4 861
Dotation en grillage	3 000	3 150	3 308	3 473			12 930
Réalisation de mise en défens	3 000	3 150	3 308				9 458
Surcreusement des mares		1 575	1 654	1 736	1 823		6 788
Réalisation bassins de rétention							PM
Elaboration et mise en œuvre POAS							PM
Réhabilitation des pare-feux	1 600		1 764				3 364
Réalisation de nouveaux pare-feux	1 500	1 575	1 654	1 736			6 465
Approvisionnement en plants, semences et produits phytosanitaires	800	840	882	926	972	1 021	5 442
Dotation en équipements et matériel de lutte	700	735	772	810	851	893	4 761
SANTE, POPULATION ET ACTION SOCIALE							
Construction de postes de santé.	60 000						60 000
Réhabilitation de postes de santé	5 000						5 000
Construction de cases de santé.		7 350	7 718	8 103			23 171
Relèvement le plateau technique des postes de santé		13 703			15 862		29 565
Affectation de Sages femmes.							PM
Affectation d'infirmiers d'état.							PM
Recrutement d'ASC et matrones	90	189	99				378
Dotation en médicaments essentiels et vaccins.	10 000	10 500	11 025	11 576	12 155	12 763	68 019
Achat d'une ambulance.		42 000		46 305		51 051	139 356
EDUCATION							
Construction d'écoles primaires.							PM
Construction de salles de classes.	33 000	57 750	60 638	63 669			215 057
Complément du cycle primaire							PM
Installation de clôture des écoles.	25 000	26 250	22 050				73 300
Installation d'électricité	2 500	3 675	2 756				8 931
Construction latrines, installation d'eau	7 500	7 875	6 615				21 990
Création de collège							PM
Création d'école maternelle							PM
Redynamisation des centres d'alphabétisation	1 500						1 500
Création de centres d'alphabétisation.	7 000	14 700	15 435	16 207			53 342
Equipement des centres d'alphabétisation	5 000	4 200	4 410	4 631			18 241
Rémunération des relais	3 000	5 670	8 600	11 808	12 398	13 018	54 494
Création de bibliothèques villageoises.			1 654	1 736	1 823		5 213
Création de centre de formation polyvalent			44 100				44 100
Appui aux Daahras.	2 000	2 100	2 205	2 315	2 431	2 553	13 604
PLANIFICATION							
Mise en place des outils de gestion de la CR		1 260	1 323	1 389	1 459		5 431
Organisation atelier annuel de planification			551	579	608		1 738
Auto-évaluation du PLD							PM
Evaluation externe du PLD							PM
Audit des comptes							PM

RUBRIQUES	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
AMANAGEMENT DU TERRITOIRE							
Elaboration et mise en œuvre PAOS	500						500
URBANISME ET HABITAT							
Construction de digues de protection des villages	1 000	1 050					2 050
Extension réseau Téléphonique							PM
Extension réseau internet							PM
Electrification des villages							PM
Installation panneaux solaires	1 200						1 200
JEUNESSE, SPORT ET LOISIRS							
Construction d'un plateau sportif		2 100	2 205	2 315			6 620
Construction d'un complexe socioculturel		10 500					10 500
Dotation en équipements et maillots des ASC	500	525	551	579	608	638	3 401
Organisation de tournois sportifs	200	210	221	232	243	255	1 360
Inform. des jeunes sur les opportunités de financement.							PM
Appui pour le financement de projets							PM
CULTURE							
Organisation de journées culturelles de la CR.		2 000		2 205		2 431	6 636
Organisation d'animations culturelles.	500	525	551	579	608	638	3 401
Organisation de séances de jeux traditionnels.	200	210	221	232	243	255	1 360
B- DOMAINES NON TRANSFÉRÉS							
AGRICULTURE							
Approvisionnement en semences de cycle court	500	525	551	579	608	638	3 401
Réalisation de jardins maraîchers	14 000	11 025					25 025
Dotation en grillage.	4 000	4 200	4 410	4 631	4 862	5 105	27 208
Surcreusement des affluents		315					315
Mise en place des comités de lutte anti-aviaire et antiacridienne	200						200
Dotation en matériel de lutte anti-aviaire et antiacridienne	700	735	772	810	851	893	4 761
Aménagement cuvettes							PM
Aménagement PIV	5 000						5 000
Réhabilitation des PIV.	15 000	15 750	16 538				47 288
Dotation GMP	36 000	37 800	39 690				113 490
Création de magasin de vente d'intrants et de produits phytosanitaires	6 000		6 615				12 615
Construct. de magasins de conservation de la production.		25 200		37 044		30 631	92 875
Création de petites unités de transformation.			9 923		14 586	11 487	35 995
Dotation en équipements, matériels et produits phyto.	800	840	882	926	972	1 021	5 442
Création d'une mutuelle d'épargne et de crédit.							PM
ELEVAGE							
Dotation en semences fourragères	500	525	551	579	608	638	3 401
Magasins de vente d'aliments de bétail et dépôts pharmacie.	5 000						5 000
Construction de parcs à vaccination métalliques.	3 000	3 150	3 308	3 473			12 930
Création de petites unités de transformation laitière	1 500	1 575					3 075
Mise en place de projets d'insémination artificielle							PM
Construction d'abattoirs.		5 250		5 788			11 038
Aménagement de foirails avec aires d'abattage	4 000						4 000
Installation de tannerie.		2 100		2 315			4 415
Création d'un poste de gendarmerie							PM

RUBRIQUES	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
PECHE							
Initiation des projets de pisciculture.	10 000						10 000
Lutte biologique contre les mauvaises herbes.	1 000	1 050	1 103	1 158	1 216	1 276	6 802
Magasins de vente équipements et matériels de pêche.	1 000						1 000
HYDRAULIQUE							
Réalisation de forages neufs à grande capacité .							PM
Réparation des forages en panne	21 000	14 700					35 700
Construction de châteaux d'eau	30 000		33 075				63 075
Réalisation de puits-forages.	18 000		19 845		21 879		59 724
Réalisation d'adduction d'eau	14 000	14 700	15 435	16 207	17 017	17 868	95 227
Réalisation de puits neufs.	7 000	7 350					14 350
Mise en place des ASUFOR et des comités de gestion des forages							PM
Création de comités de gestion pour les puits-forages							PM
ARTISANAT							
Création d'un centre de formation							PM
Création d'une mutuelle d'épargne et de crédit							PM
Mise en place de magasins vente de matières premières	1 000	1 050	1 103				3 153
SPÉCIFICITES FEMMES							
Dotation en moulins à mil et broyeuses	9 000	12 600	13 230				34 830
Décortiqueuses et batteuses moissonneuses	30 000	31 500	33 075	34 729	36 465	38 288	204 057
Appui en semences et matériel agricoles	1 500	1 575	1 654	1 736	1 823	1 914	10 203
Construction d'un foyer des femmes		5 250					5 250
Réalisation de puits dans les jardins des femmes.	7 000	14 700	15 435	16 207			53 342
COMMUNICATION							
Réalisation de pistes de production							PM
Réalisation de pont sur le doué.							PM
Construction de routes bitumées							PM
Extension réseau téléphonique							PM
Extension couverture radios (privés, RTS).							PM
Dotation en ordinateurs et connexion à internet.	600	630	662				1 892
Création d'une radio communautaire	0	21 000					21 000
ELECTRIFICATION RURALE							PM
Extension du réseau électrique							PM
Electrification des édifices publics							PM
Installation panneaux solaires							PM
TOTAL GENERAL	**424 590**	**461 512**	**425 774**	**310 481**	**152 971**	**195 277**	**1 970 605**

VII. PLAN ANNUEL D'INVESTISSEMENTS (PAI) 2010

SECTEURS	BUDGET 2010	FINANCEMENT ACQUIS		A RECHERCHER
		Partenaires	Montants	
Education	86 500 000	Fast Track, BCI, PNDL	74 380 000	12 120 000
Santé, population et actions sociales	75 090 000	Fast Track,	1 930 000	73 160 000
Environnement	11 600 000			11 600 000
Aménagement du territoire	500 000			500 000
Urbanisme et habitat	2 200 000			2 200 000
Jeumesse sport et loisir	700 000			700 000
Femmes	47 500 000			47 500 000
culture	700 000			700 000
Hydraulique	90 000 000	PEPAM	175 000 000	-85 000 000
Agriculture	82 200 000			82 200 000
Elevage	14 000 000			14 000 000
Pêche	12 000 000			12 000 000
Artisanat	1 000 000			1 000 000
Communication	600 000			600 000
TOTAL	**424 590 000**		**251 310 000**	**173 280 000**

VIII. STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE

Tout le cheminement de l'élaboration de ce PLD a mis en relief deux enseignements fondamentaux :

- Le développement local ne se fait pas en solo : aucun acteur, à lui tout seul, n'est capable de le porter ; l'étendue et la complexité de son champ d'intervention requièrent l'implication d'acteurs variés ;
- Il ne se fait pas non plus avec les seules ressources financières de l'extérieur fussent-elles des plus importantes ! La mobilisation et la participation des populations sont les premiers gages de réussite du PLD.

C'est au regard de ces éléments qu'il faut impérativement envisager la mise en œuvre du PLD.

8.1. CONDUITE DU PROGRAMME

Le PLD est un programme complexe dont la mise en œuvre est porteuse de difficultés : des questions à incidences multiples et variées sont abordées ; des priorités sont établies et des choix opérés dans l'agencement des actions arrêtées ; toutes choses qui ne sont pas faciles à faire dans des situations de pénurie et de pauvreté généralisée. Malgré tout cela, il faut continuer à motiver les gens, sauvegarder la cohésion sociale et faire des résultats en visant l'efficience maximale.

Pour aider à la conduite de ce programme, il est important de se doter de mécanismes et d'instruments qui jouent à la fois un rôle de balise mais également de tableau de bord ; cela se justifie d'autant que le développement local est une notion nouvelle pour beaucoup de ces acteurs qui seront aussi en situation d'auto- apprentissage. Six mécanismes et instruments seront à notre sens, nécessaires pour cela :

- quatre mécanismes et instruments à usage interne : les cadres de concertation ; la programmation des activités, le suivi et l'auto- évaluation ;
- deux instruments externes : l'évaluation externe et l'audit des comptes.

8.1.1. Les cadres de concertation

Les exigences de la conduite d'un PLD sont telles, qu'il est important d'organiser et d'institutionnaliser la concertation entre les acteurs internes concernés par celui- ci.
Cela pourra se fera au travers de cadres de concertation qui seront des lieux d'échanges et de partage de l'ensemble des responsabilités concernant la conduite du PLD jusqu'y compris dans la prise des décisions majeures et dans la gestion des ressources. Cela nous semble capital si nous voulons que tous les acteurs se reconnaissent dans les choix arrêtés et les acceptent.

Il appartiendra aux acteurs internes de déterminer les types de cadres de concertation à mettre en place, les critères d'accès à ces cadres de concertation et les modes de représentation.
Le Conseil Rural devra, en tant qu'acteur interne du PLD, être représenté dans les cadres de concertation ; cependant du fait de sa place particulière dans cette activité, il devra continuer à assumer sa fonction de supervision générale du programme.

8.1.2. La programmation des activités

C'est une phase importante dans l'agenda annuel du PLD. C'est un exercice qui permet de déterminer, en partant des priorités préalablement identifiées mais aussi du contexte du moment, les questions qu'on peut mieux faire avancer durant la période qui s'ouvre et les leviers à actionner.

Cet exercice permet de disposer d'un tableau de bord pour le suivi des activités et pour l'auto- évaluation ; cela va également faciliter le travail de supervision du Conseil Rural.

8.1.3. Le suivi des actions

La mise en œuvre du PLD doit faire l'objet d'un suivi rigoureux ; c'est cela qui aidera à cerner les difficultés rencontrées voire d'anticiper sur certaines en vue de leur trouver des solutions idoines. Cependant, pour que le travail de suivi soit efficace, il faudra :

- déterminer les aspects qui feront prioritairement l'objet d'un suivi ;
- élaborer les outils de suivi ;
- définir les indicateurs de suivi ;
- arrêter un rythme de suivi ;
- définir une stratégie de suivi qui associe les populations.

8.1.4. L'auto- évaluation

C'est une activité qui se réalise annuellement, notamment les années où il n'est pas prévu d'évaluation externe. C'est une activité d'auto- bilan que réalisent les populations ; elle permet de faire le point sur le niveau et la qualité de l'exécution du PLD et elle facilite la programmation future des actions à réaliser. C'est ce travail qui prépare la réunion annuelle de bilan organisée par les instances de pilotage du programme et qui sanctionne la fin de la campagne.
Quand elle est bien menée, cette activité aide les populations à garder la maîtrise du processus de mise en œuvre du PLD.

Au départ, pour bien la conduire, il peut être utile que les populations se fassent appuyer dans cet exercice par un animateur externe qui maîtrise la démarche de l'auto- évaluation.

8.1.5. L'évaluation externe

C'est le regard extérieur sur la conduite des activités ; de ce fait, il a son utilité dans la mesure où c'est une activité qui vient en complément aux autres moyens de suivi existants.

8.1.6. L'audit des comptes

Il est indispensable que les comptes du programme soient audités chaque année. La première fonction de l'audit est de certifier les comptes du programme ; il permet, en outre, de rassurer tout le monde sur le fait que l'argent destiné aux populations a été bien géré, ce qui peut être une source de motivations supplémentaires pour les personnes qui sont engagées.

8.2. PARTENARIAT AVEC LES INTERVENANTS EXTERIEURS

C'est une composante importante dans la stratégie de mise en œuvre du PLD ; en effet beaucoup d'intervenants extérieurs sont présents dans la CR et tous cherchent tant bien que mal à apporter leur pierre à son édification, ce qui constitue un avantage pour elle.

Pour le moment cet avantage présente beaucoup de faiblesses car ces organismes travaillent sans coordination ni synergie.

Pour transformer cet avantage en acquis, il est essentiel de mieux organiser cette intervention externe ; pour cela, il faudra :

1. faire du PLD la référence obligatoire pour toute intervention extérieure ;
2. définir des mécanismes souples mais clairs de concertation/ coordination avec ces intervenants extérieurs. Ces mécanismes doivent être définis en relation avec les concernés et ils doivent faire l'objet d'une évaluation et d'un ajustement périodique ;
3. définir les modalités de suivi de cette collaboration.

CONCLUSION

L'élaboration de ce PLD a constitué un moment fort de mobilisation des populations de la CR de Doumga-Lao. S'il est évident que ce résultat ne garantit pas en soi le succès de l'entreprise, il n'en demeure pas moins un moment indispensable du processus de développement local car il en est un jalon essentiel.

Le PLD n'est pas un projet classique qui se résume en une distribution de subventions ; c'est une démarche de développement novatrice qui se construit jour après jour. Le PLD est la référence première de ce processus dans la mesure où il a défini les orientations stratégiques, les objectifs opérationnels et les actions prioritaires à réaliser.

Néanmoins, à ce stade, le PLD n'offre encore qu'une vision globale de la CR ; il ne permet pas une compréhension exhaustive et pointue des différentes facettes du territoire. De ce fait il est impératif de s'inscrire dans la perspective de son affinement continu.

Un autre défi non moins essentiel à relever au cours de la mise en œuvre du PLD est celui de son appropriation par les populations. Certes, la mobilisation impulsée au moment de son élaboration participe de cette dynamique d'appropriation, mais elle reste insuffisante pour l'atteinte de cet objectif. Pour avancer dans cette direction, il faudra :

- poursuivre l'implication des populations dans les processus d'affinement du PLD ;
- renforcer la responsabilisation des acteurs internes dans la conduite du programme ;
- donner du sens à la notion de participation citoyenne dans la mise en œuvre du PLD ; ce qui veut dire, entre autres, donner aux populations à la base des moyens de contrôle et de sanctions positives ou négatives des responsables ayant en charge cette mise en œuvre ;
- promouvoir la transparence à tous les niveaux, l'équité et la justice sociale comme mode de gestion du programme.

L'autre défi posé au PLD, enfin et qui nous semble très important à prendre en considération, est celui de sa durabilité. En effet le PLD a opté dès le début pour un développement durable ; de ce fait, il faudra conformer ses décisions et actes à ce principe.

ANNEXE : FICHES DE QUELQUES PROJETS

FICHE DE PROJET N°1 : Construction de 36 salles de classes.

Promoteur du Projet :	Communauté rurale de Doumga Lao
Objectif du Projet	• Créer de bonnes conditions d'apprentissage des élèves en éliminant les abris provisoires, • Augmenter le taux d'accès à l'école primaire.
Localisation	Kogga, Bokki Sinthiou-Pénaka ;Diaynga-Soubalo , Aéré-Poste, Doumga , Thiéwel, Barkédié , Thily, Binguel-Bolo, Mbagadobé ; Samba-Goulo, Pétél,
Bénéficiaires	Ecoles primaires
Durée du projet	2010-2013
Coût global du projet	215 057 000 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Etat, Autres partenaires
Maitre d'œuvre	Par Adjudication

FICHE DE PROJET N°2 : Construction de 14 murs de clôtures.

Promoteur du Projet :	Communauté rurale de Doumga Lao
Objectif du Projet	• Améliorer la sécurité des élèves et des équipements des écoles.
Localisation	Kogga, Sinthiou-Pénaka ;Diaynga-Soubalo , Doumga, Aéré-Poste, Thiéwel, Barkédié , Koylel, wordé, Wandé, Thily, Yaré, Binguel-Bolo, Mbagadobé ; Samba-Goulo, Pétél,
Bénéficiaires	Ecoles primaires
Durée du projet	2010-2012
Coût global du projet	73 300 000 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Etat, Autres partenaires
Maitre d'œuvre	Par Adjudication

FICHE DE PROJET N°3 : Installation d'électricité dans 17 écoles

Promoteur du Projet :	Communauté rurale de Doumga Lao
Objectif du Projet	• Améliorer les conditions d'études et de sécurité des élèves des écoles.
Localisation	• Kogga, Bokki Sinthiou-Pénaka ;Diaynga-Soubalo , Aéré-Poste, Koylel wordé, Diaga, Wandé, Thiéwel, Barkédié , Thily, Yaré, Binguel-Bolo, Mbagadobé ; Samba-Goulo, Pétél,
Bénéficiaires	Ecoles primaires
Durée du projet	2010-2012
Coût global du projet	8 931 000 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Etat, Autres partenaires
Maitre d'œuvre	Par Adjudication

FICHE DE PROJET N°4 : construction de sanitaires et installation d'eau dans 14 écoles

Promoteur du Projet :	Communauté rurale de Doumga Lao
Objectif du Projet	• Améliorer les conditions d'études et de sécurité des élèves des écoles.
Localisation	• Kogga, Sinthiou-Pénaka ;Diaynga-Soubalo , Aéré-Poste, Thiéwel, Barkédié , Koylel, wordé, Wandé, Thily, Yaré, Diaga, Binguel-Bolo, Mbagadobé ; Samba-Goulo, Pétél,
Bénéficiaires	Ecoles primaires
Durée du projet	2010-2012
Coût global du projet	21 990 000 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Etat, Autres partenaires
Maitre d'œuvre	Par Adjudication

FICHE DE PROJET N°5 : réhabilitation de 3 centres d'alphabétisation, construction et équipement de 13 nouveaux centres

Promoteur du Projet :	Communauté rurale de Doumga Lao
Objectif du Projet	• Accroître le taux d'alphabétisation des populations
Localisation	• Barkédjé, Houdallaye, Ndokmaami, • Gentou, Soudou Wotourou, Sinthiou Pénaka, Kogga, Aéré Poste, Koyel, wordé, Yaré, Bowdé Toudoudé, Louguéré Diabé, Tourguénol, Loumferbé, Thiewel
Bénéficiaires	Ecoles primaires
Durée du projet	2010-2013
Coût global du projet	73 083 000FCFA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Etat, Autres partenaires
Maitre d'œuvre	Par Adjudication

FICHE DE PROJET N°6 : construction et équipement d'un poste santé

Promoteur du Projet :	Communauté rurale de Doumga Lao
Objectif du Projet	• Améliorer le taux de couverture sanitaire dans la CR • Faciliter l'accès des populations aux soins de santé de proximité
Localisation	• Doumga Lao
Bénéficiaires	Populations des villages polarisés
Durée du projet	2010
Coût global du projet	60 000 000 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Etat, Autres partenaires
Maitre d'œuvre	Par Adjudication

FICHE DE PROJET N°7 : réhabilitation d'un poste de santé et équipement en solaire

Promoteur du Projet :	Communauté rurale de Doumga Lao
Objectif du Projet	• Améliorer la qualité des soins
Localisation	• Yaré
Bénéficiaires	Populations de yaré et des villages polarisés
Durée du projet	2010
Coût global du projet	6 200 000 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Etat, Autres partenaires
Maitre d'œuvre	Par Adjudication

FICHE DE PROJET N°8 : construction de 03 cases de santé

Promoteur du Projet :	Communauté rurale de Doumga Lao
Objectif du Projet	• Améliorer le taux de couverture sanitaire dans la CR • Faciliter l'accès des populations aux soins de santé de proximité
Localisation	Ndokmami, Thiéwel, MBagadobé
Bénéficiaires	Populations des villages polarisés
Durée du projet	2011-2013
Coût global du projet	23 171 000 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Etat, Autres partenaires
Maitre d'œuvre	

FICHE DE PROJET N°9 : Construction de 2 châteaux d'eau

Promoteur du Projet :	Communauté rurale de Doumga Lao
Objectif du Projet	• Améliorer le réseau de distribution de l'eau
Localisation	• Théwel, Doumga
Bénéficiaires	Populations usagers
Durée du projet	2010
Coût global du projet	**63 075 000** FCFA
Partenaires de mise en œuvre	PNDL, Autres partenaires, Etat, ARD, CR
Maitre d'œuvre	Par Adjudication

FICHE DE PROJET N°10 : Réalisation de 3 puits-forages.

Promoteur du Projet :	Communauté rurale de Doumga Lao
Objectif du Projet	• Améliorer la couverture des besoins en eau potable des populations
Localisation	• Louguéré Diabé, dioubba, Sinthiane Maboubé
Bénéficiaires	• Les populations et le bétail
Durée du projet	2010-2014
Coût global du projet	59 724 000 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	PNDL, Etat, ARD, CR, Autres partenaires
Maitre d'œuvre	Par Adjudication

FICHE DE PROJET N°11 : Réalisation 6 adduction d'eau

Promoteur du Projet :	Communauté rurale de Doumga Lao
Objectif du Projet	• Densifier le maillage hydraulique de la CR
Localisation	• Doumga-Houdalaye-Doumga Diawbé, Sywalbé-Tourguénol, Diaynga-Wandé, Sinthiou Pénaka-Gawdi Gotti-Touldé Rououndé
Bénéficiaires	Les populations des villages
Durée du projet	2010-2015
Coût global du projet	95 227 000FCFA
Partenaires de mise en œuvre	PNDL, Etat, ARD, CR, Autres partenaires
Maitre d'œuvre	Par Adjudication

FICHE DE PROJET N°12 : Réalisation de 2 puits neufs.

Promoteur du Projet :	Communauté rurale de Doumga Lao
Objectif du Projet	• Améliorer l'accès des populations à l'eau potable
Localisation	• Barkedjé, Binguel Bolo
Bénéficiaires	Les populations des villages concernés
Durée du projet	2010-2011
Coût global du projet	14 350 000 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	ARD, PNDL, Etat, Autres partenaires
Maitre d'œuvre	Par Adjudication

FICHE DE PROJET N°13 : Aménagement et équipement de 3 aires de jeux pour les jeunes

Promoteur du Projet :	Communauté rurale de Doumga Lao
Objectif du Projet	• Promouvoir les activités sportives dans la CR
Localisation	• Bokki, Doumga et Yaré
Bénéficiaires	ASC
Durée du projet	2011-2013
Coût global du projet	6 620 000 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	CADL, ARD, Etat, Autres partenaires
Maitre d'œuvre	Par Adjudication

FICHE DE PROJET N°14: Construction d'un complexe socioculturel pour les femmes et les jeunes

Promoteur du Projet :	Communauté rurale de Doumga Lao
Objectif du Projet	• Favoriser l'épanouissement des femmes et des jeunes • Valoriser le patrimoine culturel de la CR
Localisation	• Doumga,
Bénéficiaires	Populations de yaré et des villages polarisés
Durée du projet	2010
Coût global du projet	15 750 000 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	CADL, ARD, Etat, Autres partenaires
Maitre d'œuvre	Par Adjudication

FICHE DE PROJET N°15 : Construction de 4 parcs à vaccination métalliques.

Promoteur du Projet :	Communauté rurale de Doumga Lao
Objectif du Projet	• Améliorer la couverture sanitaire du bétail
Localisation	• Doumga, yaré, Maham, Thiéwel
Bénéficiaires	• Eleveurs
Durée du projet	2010-2013
Coût global du projet	12 930 000 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	CADL, ARD, SAED, Etat, Autres partenaires
Maitre d'œuvre	Par adjudication

FICHE DE PROJET N°16 : Initiation d'un projet de pisciculture.

Promoteur du Projet :	Communauté rurale de Doumga Lao
Objectif du Projet	• Vulgariser les nouvelles techniques de production de poisson
Localisation	• Koylel
Bénéficiaires	
Durée du projet	2010
Coût global du projet	10 000 000 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	CADL, ARD, Etat, Autres partenaires
Maitre d'œuvre	Adjudication par appel d'offres

FICHE DE PROJET N°17 : Création d'une radio communautaire

Promoteur du Projet :	Communauté rurale de Doumga Lao
Objectif du Projet	Faciliter la mise en relation avec les partenaires
Localisation	• Doumga,
Bénéficiaires	
Durée du projet	2011
Coût global du projet	21 000 000 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	PNDL, Autres partenaires, Etat, ARD, CR
Maitre d'œuvre	